REPUBLIQUE TUNISIENNE

SECRETARIAT D'ETAT
AU PLAN
ET A L'ECONOMIE
NATIONALE

RAPPORT

SUR LE BUDGET ECONOMIQUE

DE L'ANNEE 1966

INTERNATIONAL MONETARY FUND
Joint Library
Washington 25, D. C.
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT

Septembre 1965

Tunisia. Secrétariat d'état au plan et à l'économie nationale.

RAPPORT SUR LE BUDGET ECONOMIQUE

POUR L'ANNEE 1966

INTERNATIONAL MONETARY FUND
Joint Library
Washington 25, D. C.
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT

Septembre 1965

79137

Sommaire

Avant propos.....page 5

Introduction.....page 8

PREMIERE PARTIE : La situation économique

à la fin de 1964.....page 12

Chapitre I : Le Produit Intérieur Brut.....page 13

Chapitre II: Les investissements.....page 16

Chapitre III:Les finances publiques.....page 20

Chapitre IV :La balance des paiements.....page 25

Chapitre V : Le financement des investissements....page 30

Chapitre VI: L'aide extérieure.....page 34

DEUXIEME PARTIE : Les prévisions Economiques

pour 1965 et 1966.....page 38

Chapitre I : Le Produit Intérieur Brut.....page 39

Chapitre II: Les investissements.....page 42

Chapitre III:les finances publiques.....page 48

Chapitre IV :La balance des paiements.....page 53

Chapitre V : Le financement des investissements...page 60

Chapitre VI: L'aide extérieure.....page 63

Conclusion.....page 65

LISTE DES TABLEAUX

Annexe I : Tableaux relatifs aux années 1960 à 1964.

Tableaux 1.1 à 1 . 10	P.I.B.
Tableaux 2.1 à 2 . 5	Investissements
Tableaux 3.1 à 3 . 2	Finances publiques
Tableaux 4.1 à 4 . 11	Balance des paiements
Tableaux 5.1 à 5 . 8	Financement des investissements
Tableaux 6.1 à 6 . 12	Aide extérieure

Annexe II : Tableaux relatifs aux années 1964 à 1966

Tableaux 1.1 à 1 . 10	P.I.B.
Tableaux 2.1 à 2 . 7	Investissements
Tableaux 3.1	Finances publiques
Tableaux 4.1 à 4 . 16	Balance des paiements
Tableaux 5.1 à 5 . 8	Financement des investissements
Tableaux 6.1 à 6 3	Aide extérieure

Note : Les chiffres à prix courants de l'année 1964 diffèrent dans l'annexe I et dans l'annexe II. Pour faciliter les comparaisons, ils ont été en effet convertis à l'ancien taux de change dans l'annexe I, et au nouveau taux de change dans l'annexe II.

AVANT-PROPOS

Le budget économique annuel est un complément qui s'avère de plus en plus nécessaire à tout plan de développement à moyen ou long terme.

La Tunisie qui s'est engagée dans la planification, qui a tracé la voie de son développement à long terme dans une Perspective Décennale de Développement et qui, dans le cadre de cette perspective, a d'abord mené à son terme un premier plan triennal puis a achevé l'élaboration d'un deuxième plan quadriennal, se devait de compléter cet effort de rationalisation de sa politique économique à moyen et long terme par un instrument de gestion économique et financière plus adapté au court terme.

Cet instrument est le budget économique.

En simplifiant, on peut dire que le but d'un budget économique est essentiellement d'adapter la politique économique à long et moyen terme d'une nation aux nécessités de la conjoncture à court terme.

Une perspective de Développement permet d'explorer les différentes possibilités de progression à long terme compte tenu des différentes données de l'économie (données démographiques, données naturelles, données techniques) et d'en retenir celles qui s'adaptent le mieux aux objectifs gouvernementaux. Un plan permet de définir pour une période relativement plus réduite les voies et moyens qu'il convient de se fixer en priorité pour atteindre dans les meilleures conditions possibles les objectifs retenus par la Perspective. Mais, perspective et plan ne se préoccupent que de l'équilibre pour l'année terminale et les objectifs qu'ils arrêtent ne tiennent compte que de la possibilité d'atteindre cet équilibre dans des conditions qui ne seraient pas trop "intolérables" pour cette année terminale.

Or, un équilibre satisfaisant pour l'année 1968 par exemple ne saurait exclure la possibilité de tensions pour les années intermédiaires. Et cela pour deux raisons essentielles :

- d'abord parce que de par sa nature même une projection à moyen ou long terme ne peut tenir compte que des tendances moyennes et élimine par conséquent les facteurs conjoncturels. La production d'huile par exemple est estimée à 96.000 tonnes environ pour 1968

compte tenu de l'évolution actuelle de la production moyenne et du rythme d'entrée en production des arbres jeunes. Mais, pour des raisons climatiques, cette production pourrait tout aussi bien être de 50.000 tonnes ou de 130.000 tonnes par exemple, auquel cas tout l'équilibre serait modifié ;

- ensuite parce qu'un changement de structure peut s'opérer sur une période assez longue sans que ses répercussions puissent apparaître à court terme. C'est ainsi que le plan quadriennal se caractérise par une amélioration assez sensible de la balance des paiements pour 1968 du fait de l'entrée en production, à cette date, de plusieurs projets industriels. Mais jusque là la situation restera très préoccupante et il s'agit, pour les années intermédiaires, d'éviter que n'apparaissent des tensions "insupportables".

Ce sera justement là le rôle du budget économique qui constituera en quelque sorte un plan annuel dans le cadre duquel pourra être étudié le cheminement vers les objectifs à moyen ou à long terme.

Cette étude du cheminement comporte deux aspects : un aspect prévisionnel et un aspect opérationnel. Il s'agit d'abord de prévoir, compte tenu des éléments d'information disponibles au moment de la préparation du budget économique, l'évolution des différentes grandeurs économiques tant en ce qui concerne les opérations de production, de consommation et d'investissements qu'en ce qui concerne les opérations de financement (épargne publique et privée, aide extérieure) et les répercussions de ces opérations sur la balance des paiements et sur les finances publiques. Bien entendu ces prévisions sont basées sur un volume d'investissements compatible avec les objectifs du plan quadriennal qui sont considérés comme une donnée. De la sorte l'aide extérieure, liée aux projets, ou non liée, pourra être déterminée de façon endogène/compte tenu du déficit de la Balance des Paiements et du déficit des finances publiques.

Bien sûr la démarche inverse pourrait être également adoptée : partir d'un objectif d'aide extérieure jugé maximum et déterminer le volume d'investissements à réaliser compte tenu de cet objectif. Il s'agit là justement de l'aspect opérationnel du budget économique qui permet d'orienter les décisions à court terme en fonction des buts poursuivis.

Nous avons considéré quant à nous que les buts du plan quadriennal devaient être maintenus et nous avons calculé le volume d'aide extérieure nécessaire pour 1966 en vue d'atteindre ces buts.

C'est là précisément l'hypothèse fondamentale qui a été adoptée lors de la confection de ce premier budget économique de la Tunisie. S'il s'avèrait que le volume d'aide extérieure ne pouvait être réalisé, une réduction des investissements serait nécessaire. Comme ceux-ci sont détaillés par projets, les modifications à apporter à l'équilibre ne présenteraient pas de difficultés particulières.

Les travaux présentés dans ce document constituent donc l'étape finale, tout au moins du point de vue technique, de la mise sur pied d'instruments permettant de gérer l'économie du pays avec le maximum de garanties quant aux conséquences que chaque décision peut impliquer.

INTRODUCTION

Le présent rapport sur le budget économique de 1966 comportera deux grandes parties : une première partie portant sur la situation économique à la fin de l'année 1964, et une deuxiéme partie portant sur la situation économique telle qu'elle peut être d'ores et déjà prévue pour les années 1965 et 1966.

En ce qui concerne la premiére partie, les éléments statistiques qui ont servi de base à l'analyse sont à peu prés les mêmes que ceux qui ont été utilisés lors de la rédaction du rapport d'exécution du plan triennal présenté à l'Assemblée Nationale au cours du mois de Mai dernier. Les seules modifications importantes portent sur les chiffres de l'année 1964 qui n'ont pu être déterminées que de façon approximative lors de la préparation du rapport d'exécution du fait qu'à cette époque les résultats comptables des différentes entreprises n'étaient pas encore arrêtés. Le caractére provisoire de ces chiffres a d'ailleurs été signalé dans le dit rapport. Pour le présent document par contre on peut considérer que les données statistiques utilisées sont définitives.

Quant à la deuxiéme partie, les chiffres qu'elle comporte sont prévisionnels, mais les méthodes utilisées ont différé selon qu'il s'agit de l'année 1965 ou de l'année 1966.

Pour l'année 1965, les méthodes d'estimation ont serré de trés prés la réalité en raison notamment du fait qu'au moment de l'élaboration des chiffres, les perspectives d'évolution des différentes branches étaient connues avec une précision suffisante. C'est ainsi que sur le plan de la production les informations qu'ont pu nous fournir les chefs d'entreprises étaient basées sur leurs carnets de commande qui étaient à peu prés plains pour toute l'année. Même en ce qui concerne la production agricole, les estimations relatives aux différentes spéculations peuvent être considérées comme correctes car, à une époque aussi avancée de l'année, les différentes campagnes étaient sinon presque toutes engagées, tout au moins estimées avec une bonne probabilité. De même

sur le plan des investissements, les informations qui ont pu nous être communiquées par les différentes entreprises ainsi que les réunions qui ont été tenues avec les responsables des services publics pour l'examen de leurs besoins en crédits sur le budget d'équipement ont permis d'arrêter un chiffre d'investissements pour l'année en cours qui ne sera sans doute pas trés différent du chiffre réel. Sur le plan de la balance des paiements et des finances publiques, la combinaison des deux sources d'information précédentes et des résultats déjà connus pour les six premiers mois de l'année a également permis d'avancer des chiffres valables. De sorte qu'on peut dire que pour l'année 1965, les chiffres prévisionnels présentés dans ce rapport sont a priori les meilleurs possibles car pour l'ensemble des entreprises importantes, nous avons effectué une enquête auprés des chefs d'entreprise eux-mêmes, et les chiffres avancés ont été minutieusement discutés de façon à obtenir des évaluations motivées au maximum.

En ce qui concerne par contre l'année 1966, les estimations qui ont été faites présentent un caractére aléatoire plus prononcé en raison notamment de la prévision de production agricole qui repose sur l'hypothèse de conditions météorologiques "moyennes". Pour la production des différentes branches industrielles, nous avons opéré de la même façon que pour la détermination des chiffres de 1965, c'est à dire en procédant à des "interview" auprés des chefs d'entreprise, mais ces derniers ont basé leurs prévisions non plus sur les carnets de commande, mais sur l'évolution probable de leur capacité de production. En ce qui concerne également les investissements, les prévisions ont été obtenues comme pour l'année 1965, à partir du dépouillement des questionnaires envoyés aux principales entreprises et aux départements ministériels. Bien entendu tous les investissements proposés n'ont pas été retenus et un choix a été opéré en fonction de leurs effets sur les finances publiques et sur la balance des paiements, lesquelles ont été "projetées" compte tenu justement du volume d'investissement retenu, des chiffres de production arrêtés et de l'analyse de l'évolution de leurs différents postes dans le passé.

Cela étant, il faut signaler ici que ce premier budget économique comporte deux lacunes :

- Tout d'abord, le mécanisme de formation des revenus n'y sera analysé qu'en partie en raison surtout du fait que les informations dans ce domaine sont insuffisantes. Le passage de la production à la formation de revenus par la distribution de salaires, de dividendes et par la formation de revenus bruts d'exploitations individuelles en vue notamment de l'étude de l'évolution de la consommation des ménages n'a pas été effectué.

Seules certaines utilisations de ces revenus ont été analysées : le financement des investissements par les entreprises et le financement des investissements par l'Administration.

- Ensuite et par voie de conséquence, le compte des Ménages n'a pas été établi.

L'essentiel de l'effort, tout au long de l'élaboration de ce budget économique, a porté sur l'étude de la répercussion des investissements à réaliser en 1966 sur les finances publiques et sur la balance des paiements. C'est pourquoi il a été procédé à une analyse très détaillée des opérations budgetaires et des opérations d'échange avec l'extérieur compte tenu du volume d'investissements retenu.

Chacune des deux parties comportera donc six chapitres portant respectivement sur :

- La production
- Les investissements
- Les finances publiques
- La balance des paiements
- Le financement des investissements
- L'aide extérieure.

Une conclusion nous permettra de récapituler les résultats de ce travail, ainsi que le schéma de raisonnement qui nous aura permis d'aboutir au volume d'aide extérieure jugé indispensable pour l'année 1966.

-oo- PREMIERE PARTIE -oo-

++++++++++++

- LA SITUATION ECONOMIQUE A LA FIN -

DE 1964.

L'évolution économique entre 1960 et 1964 s'est caractérisée par une expansion remarquable dans tous les secteurs.

Cette expansion à été la conséquence de l'accroissement considérable des investissements dont le financement a été assuré dans une large mesure par une aide extérieure de plus en plus importante mais également par une épargne locale qui s'est accrue à un rythme extrêment rapide.

Mais cet accroissement des investissements n'a pu être réalisé que grâce à une augmentation concomitante des importations. Comme par ailleurs les exportations se sont maintenues à un volume à peu prés stable et que certaines dépenses courantes d'administrations étrangéres ont disparu du fait notamment de notre action de décolonisation, l'équilibre de nos opérations courantes avec l'extérieur s'est trouvé rompu, et il en est résulté une déterioration de notre balance des paiements qui s'est aggravée d'année en année. Le solde de nos opérations en capital s'est avéré insuffisant pour rétablir l'équilibre, car le volume d'aide extérieurerélisé à été inférieur aux prévisions, et le déficit n'a pu finalement être résorbé que par la diminution de nos réserves de change dont le montant était relativement important en début de période mais qui s'est amenuisé par la suite jusqu'à ne plus permettre la couverture d'un mois d'importation.

En vue de pallier cette insuffisance de l'aide extérieure, et afin de réaliser les objectifs du plan triennal dans les delais prévus, nous avons été obligés de préfinancer certains projets importants, ce qui a accru les charges du budget d'équipement de l'Etat sans augmentation paralléle des ressources. De sorte que les besoins de plus en plus grands des finances publiques n'ont pu être couverts que par le recours au systéme monétaire. Bien entendu ce désiquilibre croissant entre ressources et besoins de financement s'est traduit par une augmentation de la masse monétaire plus que proportionnelle à la croissance des disponibilités en biens et services, ce qui n'a pas manqué de créer des tensions sur les prix.

Pour rétablir la situation, un plan de stabilisation a été mis au point comprenant entre autres mesures un réajustement de notre taux de change avec l'extérieur à compte du 1er Octobre 1964.

Tels sont les points saillants de l'évolution économique de la Tunisie au cours de la période 1960-64. Dans les six chapitres qui vont suivre nous nous efforcerons de les analyser en détail et nous renvoyons le lecteur à l'annexe 1 pour tous les tableaux statistiques élaborés en vue de cette analyse.

- CHAPITRE 1. -

LE PRODUIT INTERIEUR BRUT

Nous dirons dans ce chapitre quelques mots sur l'évolution de l'ensemble des ressources et des emplois en biens et services, mais nous ne traiterons en détail que de l'évolution par branche économique du P.I.B. car les autres composantes des ressources et emplois seront analysées dans les chapitres suivants. C'est ainsi que les importations et exportations seront étudiées dans le chapitre relatif à la balance des paiements, et la formation brute de capital fixe dans le chapitre consacré aux investissements.

Seule la consommation privée a été obtenue ici comme solde pour équilibrer le tableau Ressources-Emplois.

Le taux de croissance en termes réels (1) du Produit Intérieur Brut au coût des facteurs entre 1960 et 1964 a été de l'ordre de 23,9 % ce qui représente un taux de croissance moyen annuel de 5,5 % environ. A prix courants ce taux a été de 7,2 % par an. La contribution des différentes branches à cette expansion a été assez inégale (dans ce qui suit nous raisonnerons uniquement aux prix constants de 1960).

- En ce qui concerne l'agriculture, l'augmentation de la valeur ajoutée n'a été que de l'ordre de 16,5 % entre 1960 et 1964, soit un taux de croissance annuel de 3,9 %. Le tableau 1.5. de l'annexe 1 montre que cette croissance a été surtout dûe aux agrumes, aux raisins de vin, aux olives et à la production de lait frais. La production de céréales a été par contre moins élevée en 1964 qubn 1960.

- Pour les industries alimentaires l'expansion enregistrée a été légérement plus accélérée que pour l'agriculture : 21;6 % d'accroissement, soit un taux de 5 % par an. Les principaux produits qui ont contribué à cette expansion sont le vin, l'huile d'olive, les conserves de légumes et de fruits et la production de sucre. Les productions des minoteries sont par contre été en légére régression (cf. tableau 1.6. de l'annexe 1).

- En ce qui concerne les autres industries manufacturiéres, il faut signaler le taux de croissance enregistré par la branche "matériaux de construction, céramique, verre". (6,1 % par an) qui est dû à une augmentation assez considérable de production de ciment, chaux, plâtre et briques (cf. tableau 1.7. de l'annexe 1) ainsi que de la production de céramique et des produits de carriére, celui enregistré par les industries mécaniques et électriques (9,1 %) grâce notamment à l'augmentation de la production de métaux (cf tableau 1.9 de l'annexe 1), et ceux enregistrés par la branche "biens et ameublement" et "papier et industries diverses" qui ont été respectivement de 9,7 % et de 8 % par an.

---

(1) c'est à dire aprés élimination des variations de prix.

les autres branches la croissance a été plus modeste et en tous cas inférieure à la croissance du P.I.B. C'est ainsi que pour les industries extractives le taux de croissance annuel n'a été que de 2,7 % malgré une augmentation assez considérable de la production de phosphate (cf. tableau 1.8 de l'annexe 1). Bien entendu ce taux modeste est dû à la diminution de production de minerai de fer et de production de plomb. De même pour la branche "chimie" le taux de croissance n'a été que 2,4 %, ce qui s'explique par la stabilité de la production de superphosphates pour laquelle nous étions jusqu'ici limités par la capacité de production de la S.I.A.P.E. Mais dés 1965, il faudra s'attendre à une augmentation considérable dans ce domaine grâce à l'entrée en production de la nouvelle usine de superphosphate inaugurée dans les premiers mois de l'année en cours. Pour la branche "textile , habillement, cuir" enfin le taux de croissance de 4,8 %, quoique inférieur au taux de croissance du P.I.B. est néanmoins encourageant car les grandes unités nouvelles sont encore en cours de réalisation. Les principaux postes en augmentation concernant les filés de coton, les tissus de coton et les sacs d'emballage (cf tableau 1.10 de l'annexe1).

- En ce qui concerne l'énergie, le taux de croissance enregistré par l'électricité a été de 6,7 % par an, donc sensiblement supérieur aux taux de croissance du P.I.B. A signaler dans ce domaine l'apparition d'une production nouvelle dans le pays : le raffinage des pétroles bruts. La valeur ajoutée de cette activité a été de 1,5 millions de dinars en 1964.

...

- Pour ce qui est de la branche "Bâtiment et travaux publics", la valeur ajoutée a augmenté de prés de 81 % entre 1960 et 1964, soit un taux de croissance annuel de 16 %. Celui-ci est donc non seulement supérieur au taux de croissance du P.I.B. mais il est également sensiblement plus élevé que celui de la formation brute de capital fixe dont le taux de croissance a été de 12,5 % par an entre 1960 et 1964, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Cela voudrait dire que la part de la construction dans la F.B.C.F. a augmenté en 1964 par rapport à 1960. Or nous verrons dans le chapitre suivant qu'il n'en est rien. En réalité la F.B.C.F. comprend l'auto-équipement réalisé par les Administrations et comptabilisé dans la construction. Comme l'auto-équipement a diminué en 1964 par rapport à 1960 et que les investissements ont néanmoins augmenté de 12,5 % par an au cours de cette période, il est normal alors que la branche "bâtiment et travaux publics" se soit développée à un taux supérieur à 12,5 % pour compenser la diminution de l'auto-équipement.

- Quant à ce qui est des "services" enfin, il convient de signaler le taux de croissance trés élevé réalisé dans la branche "Transport et télécommunication" (11,5 %). Cette évolution est le résultat d'un progrés remarquable dans toutes les catégories de transports mais surtout dans le transport maritime et dans le transport aérien. A noter également la mise en oeuvre du pipe-line de la skhira dont les revenus sont comptabilisés dans cette branche.

Voilà donc, rapidement passée en revue, l'évolution des différentes branches économiques du pays.

Le tableau 1.4 de l'annexe 1 permet de rapprocher cette évolution de celle des principales utilisations. Il fait notamment apparaître l'effort réalisé en matière d'investissements et d'épargne. Alors que le P.I.B. n'a augmenté que de 23,9 % entre 1960 et 1964, les investissements eux se sont accrus de 59,7 % pour la même période et ont représenté en 1964 plus de 23 % du P.I.B. contre seulement 18 % en 1960. Cette accélération du rythme de croissance des investissements par rapport à la production a pu être obtenue grâce à une aide extérieure accrue certes (comme nous le verrons) mais grâce surtout à un effort d'épargne extrêmement important. L'épargne intérieure définie comme étant égale à la partie du P.I.B. non consommée a en effet évolué de la façon suivante au cours de la période 1960-64 (aux prix constants de 1960) :

ANNEE	EPARGNE INTERIEURE (en millions de dinars)
1960	26,5
1961	38,6
1962	29,5
1963	43,7
1964	49,4

Il ressort de cette série de chiffres que l'épargne intérieure s'est accrue d'environ 86 % entre 1960 et 1964 alors que l'augmentation des investissements n'a été que de 59,7 % et celle de la production de 23,6 %. Cet effort a ainsi permis de diminuer la part relative de financement extérieur dans l'ensemble des investissements.

- CHAPITRE 11 -

- Les Investissements -

Dans le chapitre 1, nous avons étudié l'évulution de l'ensemble des "ressources et emplois" en biens et services du pays pour la période 1960 - 1964 et nous avons plus particuliérement examiné la place qu'occupe, parmi toutes les utilisations des disponibilités en biens et services, la formation brute de capital fixe dans la nation. Nous nous proposons dans ce chapitre d'étudier de plus près la structure des investissements ainsi que leur répartition par agent et par branche économique. Nous laisserons de côté l'analyse du financement de ces investissements qui sera faite dans le chapitre V.

1. La structure des investissements.

La structure des investissements telle qu'elle apparaît dans le tableau 2.1 de l'annexe I présente une stabilité remarquable de 1960 à 1963. En 1964 par contre on note une augmentation relative importante de la partie "équipements" et une diminution parallèle de la partie "contructions". Celà s'explique principalement par la diminution relative en 1964 des investissements de l'Administration et par l'augmentation importante, en termes absolus et en termes relatifs, des investissements des entreprises. Comme ces derniers se composent d'un pourcentage plus élevé de biens d'équipement il est normal que leur croissance, qui a été plus rapide que pour les autres agents, se traduise par une augmentation de la part de biens d'équipement dans l'ensemble de la formation brute de capital fixe.

Nous avons calculé dans le tableau 2.2 de l'annexe I la structure des investissements pour les cinq années 1960-1964. Les résultats de ces calculs montrent que si pour l'ensemble des investissements, les équipements, la construction, et les autres frais représentent respectivement 33 %, 64 % et 3 % pour les investissements de l'Adiministration ces proportions deviennent respectivement 14 %, 81 % et 5 % alors que pour les entreprises elles sont de 55 %, 43 % et 2 %. La structure des investissements diffère par conséquent considérablement selon l'agent qui affectue ces investissements. Nous verrons d'ailleurs dans ce qui suit que cela est tout à fait logique parce que la répartition par branche économique des investissements des différents agents est également très différente.

2. La répartition des investissements par agent.

Le tableau 2.3 de l'annexe I donnant la répartition des investissements par agent permet de faire les observations suivantes :

- Tout d'abord, on constate que les investissements des Adiministrations ont augmenté assez régulièrement de 1961 à 1963 mais qu'ils se sont stabilisés en 1964 en raison notamment de la volonté du gouvernement de résorbér le déficit des finances publiques dans le cadre du plan de stabilisation mis en oeuvre en Octobre 1964 (cf chapitre III). La part de ces investissements dans l'ensemble de la formation brute de capital a fortement baissé : 39 % en 1964 contre 49 % en 1960 et 44 % en 1963.

- Ensuite, on constate que les investissements des ménages, après avoir plus que doublé en 1963 par rapport à 1960, ont légèrement diminué en 1964 du fait de la compression des crédits à la construction opérée au cours de cette année, d'ailleurs bien avant la mise en oeuvre des mesures d'encadrement du crédit du plan de stabilisation.

- Enfin, on constate que pour les entreprises, l'évolution de leurs investissements de 1960 à 1963 a été légèrement plus rapide que celle des administrations et assez nettement moins rapide que celle des ménages. Mais en 1964 par contre, alors que les investissements des Administrations n'ont augmenté que très légèrement en termes absolus et que ceux des ménages ont même diminué, les investissements des entreprises se sont accrues de plus de 31 %, tant et si bien qu'ils ont représenté en 1964 plus de la moitié du total des investissements.

Par ailleurs, le même tableau 2.3 de l'annexe I fait ressortir la répartition des investissements des entreprises en :

- investissements des entreprises publiques
- investissements des entreprises privées
- investissements d'entreprises non identifuées.

Pour bien comprendre la signification de ce dernier groupe, il est bon de préciser que la F.B.C.F. a été calculée globalement à partir des biens d'équipement importés et des matériaux de construction utilisés par le secteur "Batiment et Travaux Publics". Comme par ailleurs les investissementsdes Administrations ont pu être estimés directement en dépouillant les documents budgétaires, et ceux des ménages l'ont été en exploitant les statistiques d'autorisation de bâtir, le solde a constitué les investissements des entreprises. Une enquête directe auprès des entreprises a alors permis d'estimer directement les investissements réalisés par la prèsque totalité des entreprises publiques et par les entreprises privées les plus importantes. Mais le champ couvert par cette enquête n'était pas exhaustif et c'est la raison pour laquelle a subsisté un résidu que nous avons rattaché à ce que nous avons appelé "entreprises non identifiées". On remarquera d'ailleurs que ce résidu, assez important pour les années 1960 à 1962, a été négligeable en 1963 et en 1964. Il semble en outre que ce montant d'investissements non identifé doive être rattaché aux entreprises privées plutôt qu'aux entreprises publiques.

Cela étant, il apparaît d'après ce tableau que les investissements des entreprises publiques ont augmenté régulièrement et rapidement, et que ceux des entreprises privées n'ont progressé à partir de 1961 que de façon beaucoup plus modérée (pour l'année 1960 les investissements des entreprises privées ont été anormalement élevés du fait de la construction à cette date du "pipe-line" de la Skhira).

3. La répartition des investissements par branche.

La remarque essentielle qui peut être dégagée de l'examen du tableau 2.4 de l'annexe I est que, de 1960 à 1964, la part des investissements directement productifs (c'est à dire des investissements réalisés dans l'agriculture et dans l'industrie), dans l'ensemble de la formation brute de capital a beaucoup augmenté aux dépens de la part des investissements non directement productifs (c'est à dire des investissements réalisés dans les services). Alors que ces derniers ont représenté 68 % de l'ensemble des investissements en 1960, puis 61 % en 1961, ce pourcentage est descendu à 40 % en 1964, bien qu'en termes absolus une légère augmentation ait été enregistrée. On s'attend à ce que pour 1965 et 1966, et de façon générale pendant la période du plan quadriennal, cette tendance se poursuive.

Alors que pour l'ensemble de la branche "Industrie et Minerais' la progression d'année en année est régulière, on observe au niveau des sous-branches des fluctuations assez importantes du fait de la réalisation d'un certain nombre de grands projets. Cela est très caractéristique dans les industries agricoles et alimentaires par exemple où le chiffre d'investissement enregistré en 1961 est beaucoup plus élevé que pour les autres années en raison de la construction à cette date de la sucrerie de Béja. De même pour le papier les chiffres d'investissement pour 1962 et 1963 sont beaucoup plus élevés que pour les autres années en raison de la construction de l'usine de cellulose de Kasserine.

A noter enfin en ce qui concerne également cette branche de montée extraordinaire des investissements en 1964 : 37,4 millions de dinars contre seulement 20,9 en 1963, soit une augmentation de près de 79 %. Cette accélération très brusque des investissements dans la branche industrielle s'explique par la mise en oeuvre d'un certain nombre de grands projets dont les plus importants sont la Centrale de la Goulette, le complexe sidérurgique, l'usine de textile de Bir Kassaâ.

En ce qui concerne maintenant la branche "services", on note tout d'abord un investissement très important dans les transports en 1960 (grâce à la construction du pipe-line de la Skhira) puis une chute de plus de 50 % en 1961 suivie d'une reprise et d'une progression régulière à partir de 1962. La deuxième remarque importante qui peut être dégagé au sujet de cette branche également est la chute très sensible en 1964 des investissements consacrés à l'infrastructure administrative (qui ne constituent qu'une partie de l'ensemble des investissements des Administrations) après avoir

accusé une progression importante en 1961 et en 1962. Si bien que même en termes absolus le niveau des investissements réalisés dans ce domaine en 1964 a été inférieur à celui de 1960. Le tableau 2.5 de l'annéxe I montre qu'en termes relatifs, ces investissements n'ont plus représenté en 1964 que 36 % de l'ensemble des investissements des Administrations contre 46 % pour l'agriculture, alors que ces proportions étaient respectivement de de 53 % et de 26 % en 1960.

Pour récapituler on peut donc dire que la progression des investissements au cours de la période 1960-64 a été très importante et qu'elle aurait été même plus importante sans l'investissement qui peut être considéré comme "accidentel" du pipe-line de la Skhira réalisé en 1960. D'autre part la répartition de ces investissement a évolué dans le sens d'une plus grande participation des entreprises (privées et publiques) à leur réalisation et de l'augmentation de la proportion des investissements productifs aux dépens des investissements sociaux et d'infrastructure.

- CHAPITRE III -

- Les Finances Publiques -

L'analyse des finances publiques portera uniquement sur les opérations suivantes :

- Le budget de fonctionnement (titre I)
- Le budget d'équipement (titre II, section I)
- Les fonds de concours (titre II, section II)
- et les comptes du Trésor qui comprennent toutes les opérations de Trésorerie et notamment les opérations relatives aux recettes affectées et aux fonds spéciaux du Trésor.

Ces opérations présentent du point de vue financier un ensemble cohérent du fait qu'elles transitent toutes par la Trésorerie Générale. Mais elles ne constituent pas l'ensemble des opérations du compte des Administrations au sens de la Comptabilité Nationale, car celles-ci comprennent en outre les opérations effectuées par la Sécurité Sociale, par les collectivités locales, par les établissements publics administratifs, et par les administrations étrangéres (notamment les Ambassades).

Méanmoins, mises à part la Sécurité Sociale et les Administrations étrangéres, toutes les Administrations dont les opérations ne sont pas spécifiquement étudiées ici présentent la caractéristique d'être en général déficit aires, et leur déficit est couvert par une subvention budgetaire. Par exemple, la plupart des investissements réalisés par les collectivités locales sont financés par des subventions d'équipement. De même les recettes des établissements publics administratifs (notamment les Colléges, lycées et établissements hospitaliers) ne permettent pas d'équilibrer leurs dépenses, et une subvention de fonctionnement leur est allouée par le budget de l'Etat de sorte que l'épargne de l'Administration Centrale et sa contribution à la formation brute de capital telle qu'elle ressort de l'analyse des opérations budgétaires et de trésorerie ne peut être modifiée que par les subventions accordées aux autres administrations, puisque le reste des opérations de ces derniéres s'équilibre en recettes et en dépenses. Comme ces subventions apparaissent dans notre anlyse, l'épargne que nous allons déterminer constituera réellement non pas tout à fait l'épargne des Administrations puisqu'elle ne comprendra pas celle de la Sécurité Sociale ni celle des collectivités locales qui financent par leurs propres moyens une partie de leurs investissements, mais la contribution de l'Etat au financement des investissements du budget d'équipement

Il convient donc de ne pas comparer les chiffres utilisés dans ce chapitre (annexe1, tableaux 3.1 et 3.2.) avec ceux des tableaux Ressources Emplois du chapitre 1 qui, eux, couvrent le champ d'activité de toutes les administrations. Les tableaux 3 de l'annexe 1 portent d'une part sur les recettes et les dépenses du budget de fonctionnement (titre 1) ventilé de façon à faire apparaître les mouvements avec les autres comptes de l'Administration Centrale (titre 11, Trésor), d'autre part sur les recettes et dépenses consolidées de toute l'Administration Centrale obtenue par élimination des mouvements internes intervenus dans la dite Administration.

Dans l'analyse qui suit, nous par lerons d'abord des recettes ordinaires (annexe 1, tableau 3.2.) puis de l'ensemble des dépenses en distinguant les dépenses courantes et les dépenses en capital (annexe 1, tableau 3.2. (Suite)) pour revenir ensuite aux moyens de financement des excédents de dépenses sur les recettes, lesquels moyens de financement comprennent d'abord les prêts et dons intérieurs et extérieurs (annexe 1, tableau 3.2. (suite 1)) puis ce qu'on a appelé "déficit à financer par d'autres moyens de trésorerie ou par des ressources extérieures supplémentaires" et qui constitue en quelque sorte l'impasse des finances publiques

1. Les recettes ordinaires. (voir tableaux 3.2. de l'année 1)

Les recettes ordinaires ont été à peu prés stationnaires pour les années 1960 à 1962 puis ont accusé un accroissement important en 1963 et surtout en 1964. Celui-ci est dû dans une trés large mesure à l'augmentation des impôts enregistrés pour ces deux années et qui s'explique par la mise en oeuvre de la réforme fiscale. Mais il convient de noter également l'accroissement régulier de certaines autres ressources permanentes commes les redevances pétroliéres ainsi que l'apparition en 1964 d'une ressource exceptionnelle de trésorerie de 3 millions de dinars provenant du fonds de péréquation des changes institué dans le cadre du plan de stabilisation.

La part des impôts directs dans l'ensemble des recettes du Titre 1 (annexe 1, Tableau 3.1) est également restée stationnaire pour les quatre années et a représenté environ 20 % de ces recettes.

En ce qui concerne les impôts indirects, il est à signaler une forte augmentation des impôts indirects intérieurs : 40 % des impôts du titre 1 en 1964 contre 30 % en 1960. Par contre les droits et taxes sur les produits importés ont subi une diminution relative assez sensible qui s'explique surtout par la mise en oeuvre de notre politique de planification dont l'un des objectifs a été de substituer dans toute la mesure du possible aux produits de consommation importés des produits fabriqués localement. Ce mouvement devrait se poursuivre d'autant plus que la substitution des produits nationaux aux produits importés a porté et portera surtout sur des produits finals pour lesquels les droits et taxes sont les plus élevés. A noter dans cet ordre d'idées qu'à partir de 1964 la taxe à

la consommation frappant les produits pétroliers est comptabilisée au titre des produits locaux et non plus au titre des produits importés du fait de l'entrée en production de la raffinerie de Bizerte.

Une derniére remarque enfin : l'ensemble des recettes ordinaires a représenté, aussi biens en 1960 qu'en 1964, environ 22 % du produit intérieur Brut aux prix du marché.

2. Les dépenses :

Au cours de la période 1960 à 1963, l'évolution des dépenses a été caractérisée par une augmentation relativement trés faible en ce qui concerne les déponses de fontionnement d'une part et par une augmentation beaucoup plus importante en ce qui concerne les dépenses d'équipement d'autre part. Alors que ces derniéres (rubriques 7 à 11 du tableau 3.2.(suite 2) de l'annexe 1) ont progressé de 54 % les dépenses de fonctionnement (rubriques 1 à 4 du même tableau) ne se sont accrues que de 9 %. Par ailleurs, comme l'accroissement des ressources ordinaires entre 1960 et 1963 a été du même ordre de grandeur que celui des dépenses ordinaires, la contribution de ces ressources du financement des investissements s'est maintenue sensiblement au même niveau pour ces deux années.

L'année 1964 marque par contre un changement assez notable. Nous notons en effet pour cette année un accroissement de plus de 10 % des dépenses de fonctionnement alors que les dépenses d'équipement ont au contraire accusé une légére baisse. L'explication de ce brusque changement doit être recherchée dune part dans la mise en oeuvre du plan de stabilisation qui a réduit les possibilités de financement du budget d'équipement par la plafonnement du recours au système monétaire, d'autre part dans les répercussions inévitables sur le budget de fonctionnement de l'effort d'investissements réalisé au cours des années antérieures surtout en matiére de scolarisation, de formation professionnelle et de santé publique. En outre, les contractions opérées au cours des années 1960 à 1963 dans les dépenses de fontionnement ont été telles qu'il s'est avéré indispensable de rattraper en 1964 certains retards qui risquaient d'avoir de facheuses répercussions sur le fonctionnement des services publics.

Il est à signaler que ce mouvement d'accélération du rythme d'augmentation des dépenses de fonctionnement va se poursuivre en 1965 et en 1966, comme nous le verrons dans la 2éme partie de ce rapport.

Bien entendu, cette augmentation sera compensée par un accroissement paralléle des ressources ordinaires. Mais les dépenses d'équipement continueront à être maintenues à un niveau relativement stable. Seul un effort de plus grande rigueur dans le choix des investissements sera réalisé de façon à ce que le taux de croissance de la production retenu par le plan quadriennal soit atteint.

3. Les autres recettes : (cf tableau 3.2. (suite 1) de l'annéc A)

Tout au long de la période 1960-64, les dépenses aussi bien de fonctionnement que d'équipement de l'Administration ont dépassé les recettes ordinaires. Le déficit a dû être couvert soit par des dons ou prêts extérieurs, soit par des emprunts intérieurs, soit par d'autres opérations de trésorerie. En ce qui concerne les dons étrangers à la Tunisie qui constituaient la totalité de l'aide extérieure budgetaire en 1960 et 1961, leur importance a beaucoup diminué à partir de 1962, année où l'aide des U.S.A. a commencé à prendre surtout la forme de prêts. Il faut signaler cependant un gonflement assez artificiel de ce poste pour les années 1963 et 1964 dû aux versements effectués par la France au titre des dommages de guerre.

Quant aux prêts étrangers qui ont pris le relais d'une partie des dons à partir de 1962 leur importance n'a pas cessé de croître, et nous verrons que ce mouvement devra se poursuivre dans l'avenir. A signaler que les chiffres comptabilisés dans ce poste ne concernent que les prêts budgetaires non liés à des projets. Pour les projets publics dont le coût en devises est dinancé par l'extérieur, le budget ne comptabilise que les dépenses en monnaie locale, les dépenses en devises étant réglées directement aux fournisseurs sans transiter par le budget. Bien entendu, nous retrouvons ces dépenses dans l'analyse de la balance des paiements. D'ailleurs même en ce qui concerne les dons, ils transitent de moins en moins par le budget parceque de plus en plus ils sont fournis sous forme de services.

Comparés à l'aide étrangére, les emprunts intérieurs ont joué un rôle relativement moins important dans le financement des excédents de dépenses sur les recettes ordinaires. Pour toute la période 1960-64 l'aide étrangére a rapporté au Trésor environ 74 millions de dinars alors que les emprunts intérieurs ne se sont élevés qu'à 31 millions de dinars. Pour 1963, une grande partie de ces emprunts est provenue d'une avance de l'Institut d'Emission et de l'émission de bons du trésor. Or ces deux catégories d'emprunts ne constituent pas à proprement parler une épargne puisqu'elles ne résultent pas d'un prélévement de pouvoir d'achat disponible mais plutôt d'une augmentation de la masse monétaire.

Les tableaux 3 de l'annexe 1 montrant que malgré ces apports provenant de l'aide extérieure ou de prêts intérieurs, le Trésor n'est pas parvenu à équilibrer ses recettes avec ses dépenses. Le déficit apparaît au tableau 3.2. (suite 3) de l'annexe 1 et a été intitulé "déficit à financer par d'autres moyens de trésorerie ou par des ressources extérieures supplémentaires". Pour bien comprendre de quels autres moyens de trésorerie il s'agit il est bon de rappeler que la Trésorerie Générale n'est pas seulement la Caisse Centrale de l'Etat Tunisien. La Trésorerie Générale exerce également les fonctions d'une véritable banque où de nombreux

organismes tiennent leurs dépôts et ces dépôts ont permis à la trésorerie de financer pour 44,4 millions de dinars d'investissements pendant la période 1960-64. Bien entendu une grande partie de cette augmentation des dépôts provient de l'accroissement des disponibilités du compte des chéques Postaux à la Trésorerie, lequel accroissement est d'ailleurs lui-même dû aux avances consenties par la Banque Centrale au P.T.T. Donc tout se passe comme si l'Institut d'Emission avait consenti directement ces avances à l'Etat. Quant aux autres moyens de trésorerie, ils constituent surtout des mouvements de soldes. L'ensemble de ces postes à accusé une diminution de 11 millions de dinars au cours de la période 1960-64.

- CHAPITRE IV. -

- La Balance des Paiements -

L'analyse de l'évolution de la Balance des paiements pour les années 1960-64 sera faite dans ce chapitre en groupant tous les chiffres sous les rubriques suivantes :

- Les marchandises :
  - . Exportation
  - . Importation
- Services :
- Opérations en capital :
  - . Investissements privés nets
  - . Aide étrangère
  - . Remboursements des prêts publics.

Nous étudierons séparément chacune de ces rubriques, mais auparavant il peut être intéressant de donner une vue d'ensemble de cette évolution (cf. tableaux 4.1 et 4.2. de l'annexe 1).

Ces tableaux font apparaître une chute sensible des exportations entre 1960 et 1961 puis une progression d'abord lente puis de plus en plus accélérée de 1961 à 1964. Cette progression aurait d'ailleurs été beaucoup plus importante si on n'avait pas enregistré en 1964 une chute assez sensible dans les prix (cf. tableau 4.2. annexe 1).

La croissance des importations a été également assez régulière de 1960 à 1964 et l'indice du volume des importations (base 100 en 1960) se situe à peu prés au même niveau que l'indice du volume des exportations, mais contrairement à ce qui s'est passé pour celles-ci, les prix des produits importés ont subi une hausse trés sensible. De sorte que le pourcentage de couverture des importations par les exportations est passé de 65 % en 1960 à environ 57 % en 1964.

En ce qui concerne les "Services", alors que pour les années 1960 et 1961 ce poste a accusé un solde positif (d'ailleurs anormal pour un pays en voie de développement), pour les années suivantes ce solde est devenu négatif et a contribué à creuser davantage l'écart entre recettes et dépenses pour les opérations portant sur les biens et services.

Quant aux opérations en capital enfin, elles sont restées dans l'ensemble à peu prés stables entre 1960 et 1962 puis ont accusé un accroissement sensible au cours des années 1963 et 1964. Cet apport, quoique relativement important, s'est avéré néanmoins insuffisant pour couvrir la totalité du solde négatif des opérations en biens et services. Aussi l'équilibre n'a t-il pu être atteint qu'au prix d'une diminution importante et continue de nos réserves de change, lesquelles sont passées de 97 millions de dollars à la fin de 1960 à 38 millions de dollars à la fin de 1964, niveau considéré comme nettement alarmant. Si bien que dans la conjoncture actuelle il ne peut plus être question d'admettre que ces réserves puissent encore diminuer.

Voila, brossées à grands traits, les principales observations qui peuvent être faites à partir d'une analyse globale de la balance des paiements. Il convient maintenant d'étudier plus en détail le contenu de chacune de ses rubriques de façon à dégager les raisons profondes qui expliquent les tendances générales qui viennent d'être mises en relief en vue d'en tenir compte, le cas échéant, pour établir les prévisions pour 1965 et 1966.

1. Les Exportations.

Le tableau 4.3. de l'annexe 1 retrace l'évolution en quantité des principaux produits exportés de 1960 à 1964 ainsi que pour les cinq premiers mois de 1965. Ce tableau fait apparaître des fluctuations de grande amplitude en ce qui concerne les produits agricoles avec cependant une tendance à la hausse pour l'huile d'olive, pour le vin (jusqu'en 1964) et surtout pour les conserves de légumes. Pour les produits miniers, on note une augmentation réguliére des exportations de phosphate brut, mais une diminution des exportations de minerai de fer. A signaler l'augmentation spéctaculaire des exportations de superphosphates enregistrés au cours des cinq premiers mois de l'année en cours et qui sont dûes à l'entrée en production de la nouvelle usine de superphosphate dont la capacité de production est de 150.000 Tonnes.

Pour l'ensemble de la période, les prix à l'exportation se sont en général maintenus à un niveau convenable (cf. tableau 4.4. de l'annexe 1) quelques uns même ont augmenté dans des proportions assez importantes (plomb, autres fruits). Il faut cependant noter le cas du blé dur dont le prix a subi une chute considérable du fait de l'alignement de nos prix sur les prix mondiaux et non plus sur les prix intérieurs français. Il est probable qu'à l'avenir il en soit de même pour le vin.

2. Les importations.

Pour analyser l'évolution des importations, nous avons converti les chiffres courants de 1964 et des cinq premiers mois de 1965 à l'ancien taux de change de façon à les rendre comparables avec ceux des années précédentes (cf. tableau 4.6. de l'annexe 1).

Cela étant le tableau 4.5. de l'annexe 1 fait apparaître une augmentation réguliére des importations de biens d'équipement ainsi que des matiéres premiéres et demi-produits. Ces deux postes qui ne représentaient en effet respectivement que 19 % et 24 % de l'ensemble des importations en 1960 ont représenté 27 % et 32 % des importations en 1964. Par contre l'énergie a baissé en 1964 en raison de l'entrée en production de la raffinerie de Bizerte qui a permis de substituer à l'importation de produits pétroliers finis à l'importation de produits bruts. De même les biens de consommation marquent une tendance à la baisse (30 % des importations en

1960 et 22 % seulement en 1964). Cette évolution traduit évidemment la politique d'industrialisation et de modernisation de l'agriculture mise en oeuvre depuis 1960 qui tout en nécessitant un accroissement important des importations de biens d'équipement et de matiéres premiéres et demi-produits a permis de freiner les importations de biens de consommation.

En ce qui concerne enfin l'importation de céréales et de produits alimentaires, il ne peut être décelé de tendances durables du fait des fluctuations enregistrées et qui reflétent elles-mêmes les fluctuations de la production agricole tunisienne.

3. Les services.

Le tableau 4.8. de l'annexe 1 montre que ce poste groupe des rubriques qui ont évolué de façon divergente..

Les voyages qui étaient nettement déficitaires en 1960 sont devenus excédentaires en 1963 et en 1964 grâce au développement des activités touristiques dans le pays. De même, dés 1962 une activité nouvelle a fait son apparition dans le pays, à savoir le transport du pétrole brut du Sahara au port de la Skhira à travers le "pipe-line" que la TRAPSA a fait construire. Cette nouvelle activité a rapporté prés de 6 millions de dollars en 1964 et déjà plus de 10 millions de dollars en 1965.

Par contre en ce qui concerne les autres rubriques l'évolution a été nettement défavorable. Le revenu du capital qui a accusé un solde positif en faveur de la Tunisie en 1960, 1961 et 1962 a au contraire été déficitaire en 1963 et surtout en 1964. Ce renversement de tendance s'explique d'abord par une diminution des revenus de nos placements de devises à l'étranger ensuite par l'augmentation des charges de notre dette extérieure Le revenu du travail a également subi une évolution défavorable à partir de 1962 mais s'est maintenu à un niveau à peu prés stable depuis cette date. Les recettes et dépenses gouvernementales qui rapportaient en 1960 et 1961 un volume de devises trés important ont subi une chute extrêmement brutale dés 1962 du fait du départ des troupes françaises de Bizerte.

En ce qui concerne enfin les "autres services et transferts" la tendance semble défavorable avec cependant de légéres fluctuations d'année en année.

4. Les investissements privés.

Les investissements privés étrangers en Tunisie ont été assez importants en 1960 puis dans les années 1963 et 1964 mais beaucoup moins pour les autres années (cf tableau 4.9 de l'annexe 1). Mais si les investissements de 1960 représentent véritablement le caractére d'une formation de capital étranger dans le pays (construction du pipe-line notamment), en 1963 et 1964 on note un accroissement considérable des crédits fournisseurs, ce qui a accru par voie de conséquence nos remboursements à l'étranger. En ce qui concerne les investissements dans la branche pétroliére, ils ont toujours été relativement stables et importants, et il semble que cela

doive continuer dans l'avenir surtout avec la mise en exploitation du gisement d'El Borma.

5. L'aide Etrangére.

L'aide étrangére telle qu'elle est indiquée dans le tableau 4.10 de l'annexe 1 a été répartie par pays en faisant ressortir l'aide fournie par les Etat Unis et par les pays de l'Est d'une part et en distinguant d'autre part les dons des emprunts ainsi que les prêts liés à des projets de ceux qui ne le sont pas.

En principe les chiffres utilisés sont tirés de la Balance des Paiements telle qu'elle est présentée dans les rapports de la Banque Centrale de Tunisie. Cependant un certain nombre de corrections y ont été apportées et la relation entre les chiffres du tab eau 4.10 présenté ici et ceux de la Balance des Paiements est indiquée dans le tableau 4.11.

Il convient enfin de bien préciser ici que les chiffres du tableau 4.10 sont relatifs à l'utilisation de l'aide étrangére et non pas aux accords conclus. Ceux-ci qui constituent ce que nous avons appelé le "pipeline"seront analysés dans le chapitre VI.

Dans ce qui suit nous nous contenterons donc de parler de l'utilisation effective de l'aide étrangére.

Au cours des années 1960 et 1961 la presque totalité de l'aide a été fournie par les Etat-Unis, alors qu'en 1964 l'aide en provenance de ce pays n'a représenté que la moitié de l'aide reçue par la Tunisie. D'ailleurs le montant annuel de cette aide s'est maintenu à un niveau presque constant tout au long de la période. Avec les pays de l'Est l'aide n'a guére démarré avant 1963, et encore demeure-t-elle négligeable tandis qu'avec les autres pays l'aide, négligeable en début de période, s'est considérablemant accrue en 1963 et en 1964. Ainsi depuis deux ans les pays qui fournissent une aide en capital à la Tunisie sont de plus en plus diversifiés.

De 1961 à 1964 l'aide accordée par les Etats Unis sous forme de dons n'a pas cessé de diminuer alors que les dons fournis pas les autres pays ont au contraire augmenté réguliérement? Ce poste comprend les frais d'assistance technique fournie à la Tunisie, les bourses offertes aux étudiants tunisiens, les allocations de stage, la fourniture de matériel divers à l'Administration tunisienne ainsi que les livraisons de blé pour les chantiers de lutte contre le sous-développement, ou d'autres produits alimentaires pour l'aide à l'enfance ou les sociétés de bienfaisance. De 1960 à 1963 les dons provenant des Etats-Unis se sont composés également de marchandises diverses, comme le pétrole ou le blé par exemple, qui sont commercialisées en Tunisie et dont la contrepartie est utilisée dans le financement des dépenses en monnaie locale de certains investissements. Mais cette forme d'aide n'a pas cessé de diminuer depuis 1961, et elle a complétement disparu en 1964. De sorte qu'on peut s'attendre à ce que les dons en provenance des Etats-Unis se situeront à l'avenir au niveau de

gisement d'El Borma.

5. L'aide Etrangére.

L'aide étrangére telle qu'elle est indiquée dans le tableau 4.10 de l'annexe 1 a été répartie par pays en faisant ressortir l'aide fournie par les Etat Unis et par les pays de l'Est d'une part et en distinguant d'autre part les dons des emprunts ainsi que les prêts liés à des projets de ceux qui ne le sont pas.

En principe les chiffres utilisés sont tirés de la Balance des Paiements telle qu'elle est présentée dans les rapports de la Banque Centrale de Tunisie. Cependant un certain nombre de corrections y ont été apportées et la relation entre les chiffres du tab eau 4.10 présenté ici et ceux de la Balance des Paiements est indiquée dans le tableau 4.11.

Il convient enfin de bien préciser ici que les chiffres du tableau 4.10 sont relatifs à l'utilisation de l'aide étrangére et non pas aux accords conclus. Ceux-ci qui constituent ce que nous avons appelé le "pipeline"seront analysés dans le chapitre VI.

Dans ce qui suit nous nous contenterons donc de parler de l'utilisation effective de l'aide étrangére.

Au cours des années 1960 et 1961 la presque totalité de l'aide a été fournie par les Etat-Unis, alors qu'en 1964 l'aide en provenance de ce pays n'a représenté que la moitié de l'aide reçue par la Tunisie. D'ailleurs le montant annuel de cette aide s'est maintenu à un niveau presque constant tout au long de la période. Avec les pays de l'Est l'aide n'a guére démarré avant 1963, et encore demeure-t-elle négligeable tandis qu'avec les autres pays l'aide, négligeable en début de période, s'est considérablemant accrue en 1963 et en 1964. Ainsi depuis deux ans les pays qui fournissent une aide en capital à la Tunisie sont de plus en plus diversifiés.

De 1961 à 1964 l'aide accordée par les Etats Unis sous forme de dons n'a pas cessé de diminuer alors que les dons fournis pas les autres pays ont au contraire augmenté réguliérement? Ce poste comprend les frais d'assistance technique fournie à la Tunisie, les bourses offertes aux étudiants tunisiens, les allocations de stage, la fourniture de matériel divers à l'Administration tunisienne ainsi que les livraisons de blé pour les chantiers de lutte contre le sous-développement, ou d'autres produits alimentaires pour l'aide à l'enfance ou les sociétés de bienfaisance. De 1960 à 1963 les dons provenant des Etats-Unis se sont composés également de marchandises diverses, comme le pétrole ou le blé par exemple, qui sont commercialisées en Tunisie et dont la contrepartie est utilisée dans le financement des dépenses en monnaie locale de certains investissements. Mais cette forme d'aide n'a pas cessé de diminuer depuis 1961, et elle a complétement disparu en 1964. De sorte qu'on peut s'attendre à ce que les dons en provenance des Etats-Unis se situeront à l'avenir au niveau de 1964, soit environ 5 millions de dinars.

Par contre on a développé depuis 1961 d'autres formes de prêts telles que le programme d'aide régi par la loi américaine dite "PL 480" qui a démarré en 1961 ou les prêts non liés.

La PL 480 nous donne la possibilité d'importer des denrées alimentaires dont le produit de la commercialisation est utilisé dans le financement en monnaie locale des investissements. Il en est de même d'ailleurs des autres prêts non liés mais ces derniers ne se limitent pas à l'importation de denrées alimentaires. Il existe une liste assez large de produits qui peuvent être importés dans le cadre de ces prêts.

D'autres prêts non liés ont également pu être contractés par la Tunisie auprés de la France ou de l'Allemagne Fédérale, mais ces prêts ne sont pas soumis à l'obligation d'importer du pays prêteur mais consistent en une aide budgétaire.

Naturellement à côté de ces prêts non liés, nous avons également constracté des prêts pour le financement de projets spécifiques. Mais on ne saurait trop souligner l'importance qu'ont joué dans le passé les prêts non liés comparativement aux autres prêts, et même si ces derniers devaient être développés dans l'avenir, il n'en reste pas moins impérieux que pour un certain nombre d'années encore la Tunisie puisse bénéficier de prêts non liés pour résoudre ses problémes de balance de paiement.

- CHAPITRE V -

- Le Financement des Investissements -

L'étude du financement des investissements sera faite dans ce chapitre selon les deux points de vue suivants :

- Par agent économique (en distinguant trois agents : les administrations, les entreprises et les ménages).
- Par nature de ressources (en distinguant notamment les ressources intérieures des ressources extérieures).

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer certains aspects de ce financement à propos de l'analyse des finances publiques, et de celle de la balance des paiements. Le présent chapitre se propose d'analyser ce problème de façon exhaustive en récapitulant par agent et par nature de ressources l'ensemble des ressources qui ont dû être mises en oeuvre pour le financement des investissements. Il convient cependant de signaler que l'analyse qui va suivre comportera une lacune importante à savoir une étude détaillée des moyens de financement intérieurs en distinguant l'épargne des autres ressources et notamment de celles qui ont un caractére inflationiste. Cette distinction a pu être faite en ce qui concerne les finances publiques (cf. chapitre III), mais elle n'a pu l'être en ce qui concerne les autres agents : entreprises et ménages. Les informations disponibles et notamment les statistiques monétaires auraient pu cependant nous permettre de procéder à un telle analyse. Seuls les délais trop courts qui nous ont été impartis pour la préparation de ce budget économique nous ont empéché de le faire.

Ce qui sera donc appelé dans ce chapitre "autofinancement" ne constituera pas à proprement parler l'épargne. Celle-ci se compose en outre des dépôts à terme dans les banques ainsi que des fonds propres de ces derniers qui ont servi à financer des investissements. Ces deux catégories d'épargne n'ont pas été isolées des prêts intérieurs. Ceux-ci comprennent également le réescompte auprés de la Banque Centrale qui, lui, constitue véritablement une création monétaire et par conséquent un moyen inflationiste de financement des investissements.

Par ailleurs l'auto-financement tel qu'il est défini dans ce chapitre comprend également toutes les ressources de financement des investissements des entreprises qui n'ont pu être identifiées. Or ces ressources se composent certes en grande partie d'auto-financement mais sans doute également de crédits à court terme (par le moyen des lettres de préfinancement) et même de découverts bancaires.

Il faut donc avoir présent à l'esprit ces insuffisances dans l'analyse pour bien saisir le sens de chacun des postes qui constituent les ressources intérieures. Quoiqu'il en soit, globalement, l'estimation de ces ressources peut être considérée comme correcte. Seule la ventilation entre auto-financement et prêts intérieurs est entachée d'une certaine

erreur en raison du poste "non identifié" qui comprend aussi bien de l'auto-financement que des prêts et que nous avons inclu dans l'auto-financement.

Les tableaux 5.1 et 5.2. de l'annexe 1 montrent que la mise en oeuvre du plan triennal s'est traduite par une augmentation appréciable des ressources extérieures dans le financement des investissements. Mise à part en effet l'année 1960 pour laquelle l'importance relative du financement extérieur a été gonflée en raison de l'installation du pipe-line de la Skhira, les ressources extérieures qui n'ont représenté que 16 % de l'ensemble des moyens de financement en 1961 sont passées à 30 % en 1962, 32 % en 1963 et 30 % de nouveau en 1964. On constate donc à cet égard une certaine stabilisation à partir de 1962. Par ailleurs il est à remarquer également que cette participation extérieure au financement des investissements a été nettement inférieure à l'aide extérieure telle qu'elle a été mise en relief dans la balance des paiements.

Ces deux aspects de l'aide extérieure sont donc différents, et cette différence sera expliquée dans le chapitre suivant relatif à l'aide extérieure.

D'autre part, ce financement extérieur qui était presqu'exclusivement constitué de dons en 1960 et en 1961 a évolué dans le sens d'un développement considérable des prêts et d'une diminution, en termes absolus et en termes relatifs, des dons.

En ce qui concerne maintenant le financement intérieur, il faut signaler le développement considérable des concours bancaires en 1961 par rapport à 1960, puis une certaine stabilisation de ces concours en termes relatifs de 1961 à 1963, suivie d'une chute trés sensible en 1964. Pour cette derniére année par conséquent le financement des investissements a été beaucoup plus sain que pour les années précédentes.

Ces tendances générales étant dégagées, il convient de procéder maintenant à l'analyse du financement par agent économique.

1. Le financement des investissements de l'Administration.

Le tableau 5.3. de l'annexe 1 reprend toutes les dépenses en capital des Administrations dont les investissements constituent une partie. Comme il a déjà été signalé, ces investissements sont différents de ceux qui sont mentionnés dans le tableau 3.2. (suite 2) pour les raisons indiquées dans la note du tableau 2.3. de l'annexe 1.

En ce qui concerne les moyens de financement de ces investissements le tableau 5.3. fait apparaître une diminution importante de l'auto-financement des Administrations en 1961 par rapport à 1960, puis une stabilisation en termes absolus de 1960 à 1963, suivie d'une augmentation trés sensible en 1964. Entermes relatifs cependant la chute de la part d'auto-financement des Administrations dans l'ensemble des ressources de financement a été continue jusqu'en 1963 : 52 % en 1960, 32 % en 1961,

29 % en 1962 et 21 % en 1963. Pour 1964, on note une reprise extrêment importante puisque cette proportion passe à 45 % (cf tableau 5.4. de l'annexe 1).

Cette diminution de l'auto-financement enregistrée en 1961 s'explique par :

- Une diminution des ressources budgetaires ordinaires ;
- Une augmentation des dépenses courantes (rubriques 1 à 4 du tableau portant sur les dépenses publiques du chapitre III),
- Une augmentation des dépenses de lutte contre le sous-développement dont une partie est comptabilisée dans les dépenses courantes.

Quant à l'accroissement de l'auto-financement enregistré en 1964, il s'explique par :

- Une amélioration de l'excédent des ressources ordinaires sur les dépenses courantes (6 millions de dinars),
- Une diminution de la partie considérée comme dépenses courantes dans les dépenses de lutte contre le sous-développement (3 millions de dinars).

Pour les autres moyens de financement intérieur, on note en 1963 et en 1964 un recours à des emprunts à long terme, et une diminution en 1964 du recours aux emprunts à court terme. Cette derniére catégorie d'emprunts a été importante en 1963 en raison de l'institution au cours de cette année, et pour la premiére fois, des bons de Trésor.

Au total, les ressources intérieures employées pour le financement des investissements des Administrations après avoir représenté environ 80 % de l'ensemble des ressources pour les années 1960 et 1961, sont descendus en 1962 à 59 % puis ont marqué une reprise en 1963 (67 %) qui s'est poursuivie en 1964 (74 %)

Quant aux ressources extérieures utilisées dans le financement des investissements publics, elles étaient trés faibles en 1960 et 1961 22 % et 17 %,) puis elles ont marqué une progression sensible avec la mise en oeuvre du plan triennal. On note cependant une chute de ces ressources en 1964.

Pour l'ensemble des cinq années, les ressources extérieures ont contribué à financer 28 % des investissements publics réalisés au cours de cette période.

2. Le financement des investissements des entreprises.

Les tableaux 5.5. à 5.7 de l'annexe 1 récapitulant en valeurs absolues et en pourcentages les moyens de financement utilisés dans les investissements des entreprises.

Parmi les ressources intérieures considérées, il convient d'abord de préciser la signification du poste intitulé "sources non identifiées". Il s'agit en premier lieu de l'auto-financement des entreprises privées non touchées par l'enquête à laquelle nous avons procédé pour effectuer ce travail. Il s'agit également sans doute en deuxiéme lieu de prêts a court

terme contractés par certaines entreprises pour préfinancer une partie de leurs investissements. En troisiéme lieu, comme ce poste a été obtenu comme résidu, il comprend toutes les omissions et erreurs, et c'est probablement la raison pour laquelle des fluctuations importantes y sont enregistrées.

Celles-ci tournent cependant autour d'une moyenne qui pourra être considérée comme une donnée dans la prévision.

Cela étant, il ressort des tableaux indiqués ci-dessus qu'au cours de l'année 1960, les sources extérieures de financement des investissements des entreprises ont été particuliérement importantes du fait notamment de l'installation du pipe-line de la TRAPS.. Mise à part cette année la tendance depuis 1961 est au développement des sources extérieures de financement. Celles-ci étaient presqu'exclusivement constituées d'investissements privés étrangers de 1961 à 1963, et les investissements publics étrangers n'ont guére démarré avant 1964.

Par ailleurs et malgré la diminution de l'importance relative des ressources intérieures de financement, celles-ci n'en ont pas moins doublé en termes absolus. Parmi ces ressources il convient de signaler tout particuliérement l'accroissement régulier de l'auto-financement identifié des entreprises publiques. Cette évolution est trés encourageante surtout si l'on tient compte du fait que la plupart de ces entreprises sont encore dans une période de démarrage et qu'en conséquence leurs bénéfices ne se sont pas encore stabilisés. En outre, il convient de signaler également l'évolution réguliére des amortissements.

Quant à ce qui est des autres sources intérieures de financement, elles ont été assez fluctuantes tant en ce qui concerne les sources budgetaires qu'en ce qui concerne les sources bancaires. Ces deux sources de financement ne sont pas d'ailleurs directement liées au comportement des entreprises mais dépendent plutôt de la politique économique générale du gouvernement.

3. Le financement des investissements des ménages.

Il s'agit ici uniquement des investissements consacrés à la construction de maisons d'habitation (cf. tableau 5.8 de l'annexe 1). Les sources de financement utilisées ont été caractérisées par une stabilisation de l'auto-financement pour les années 1961 à 1963, puis par une augmentation assez importante de celui-ci en 1964. Il est probable que cette augmentation ait été la conséquence de la restriction apportée au cours de cette année à l'octroi de crédits à la construction. Les ménages ont dû alors faire un effort supplémentaire d'auto-financement pour achever des maisons déjà en cours de construction.

CHAPITRE VI.

L'AIDE EXTERIEURE.

L'aide extérieure peut être étudiée suivant deux optiques différentes :

- d'abord suivant l'optique "balance des paiements" c'est à dire au moment où elle donne lieu à un transfert en Tunisie, que ce transfert se fasse d'ailleurs sous la forme d'un versement en devises (comme par exemple pour l'aide budgétaire ou pour l'assistance technique) ou qu'il se fasse sous la forme d'une importation de biens d'équipements (pour les prêts non liés ou pour les dons). Mais l'aide ainsi déterminée peut donner lieu à différentes utilisations : l'assistance technique peut par exemple être liée aux projets d'investissements, ou être plus générale (exemple : les enseignants français). L'importation de produits divers peut donner lieu à une commercialisation dans le pays dont la contrepartie est utilisée à financer les dépenses en monnaie locale de certains projets d'investissements ou alors servir à améliorer l'alimentation de l'enfance ou à aider certaines oeuvres de bienfaisance. De sorte que le total de l'aide extérieure tel qu'il apparait dans la balance des paiements est différent de celui qui est utilisé dans le financement des investissements.

- l'étude de ce dernier point relève d'une deuxième optique : l'optique "financement des investissements". La contribution de l'aide extérieure au financement des investissements est d'ailleurs différente de l'aide extérieure obtenue à partir de la balance des paiements non pas seulement parce que celle-ci comprend d'autres utilisations mais également parce qu'il existe un décalage entre l'apport d'aide extérieure et son utilisation dans le financement des investissements. C'est ainsi que pour l'aide non liée par exemple il s'écoule un certain temps entre l'importation de la marchandise et le versement du produit de sa commercialisation au Trésor. C'est la raison pour laquelle le chapitre relatif au financement des investissements fait mention d'un chiffre d'aide extérieure différent de celui de la balance des paiements.

L'une et l'autre de ces deux optiques ont été étudiées soit dans le chapitre relatif à la balance des paiements soit dans celui qui a été consacré au financement des investissements ou encore aux finances publiques. L'objet de ce chapitre n'est pas de revenir sur ces différents points mais sera essentiellement d'essayer d'établir la relation qui peut exister entre les dates où les prêts ont été contractés auprès de gouvernements étrangers ou d'organisations internationales et les dates d'utilisation de ces prêts. A chaque instant en effet le montant des prêts accordés est supérieur au montant des prêts utilisés. La différence constitue ce qui a été appelé le "pipe-line".

Le pipe-line qui sera étudié dans ce chapitre répondra aux définitions suivantes :

.../...

- Tout d'abord, il ne concernera que les prêts publics.

- Ensuite, il ne se référera qu'aux accords spécifiques. A ce propos il est bon de rappeler qu'il existe deux sortes d'accords : l'accord-cadre et l'accord spécifique. Le premier a le caractère d'une promesse, il ne peut donner lieu à aucune utilisation. C'est seulement l'accord spécifique, se référant à un projet précis qui donne lieu à une utilisation.

Le pipe-line sera donc par définition égal à chaque date à la différence entre les montants d'aide conclus dans le cadre d'accords spécifiques et leur utilisation suivant l'optique balance des paiements. Le but de cette étude sera essentiellement de mettre en lumière les critères objectifs qui nous permettront de procéder aux prévisions d'utilisation de l'aide pour 1965 et 1966 pour les accords spécifiques déjà conclus.

Le tableau 6.1 de l'annexe I indiquant la situation générale du pipe-line au 31 Décembre 1964 et au 30 juin 1965 pour l'ensemble des prêts publics montre que plus de la moitié du pipe-line provient d'accords conclus avec les Etats-Unis, et montre également que plus de 80 % de ce pipe-line provient de prêts liés aux projets. Ces derniers ont évidemment la préférence des pays fournisseurs de l'aide, mais ils sont les plus lents à être utilisés surtout en ce qui concerne l'aide américaine en raison des difficultés de toutes sortes qui ont été rencontrées pour la mise en forme des projets et leurs études suivant des normes qui sont la plupart du temps très différentes de celle auxquelles nous sommes habitués. L'aide liée aux projets accordée par les autres pays (à l'exclusion des pays de l'Est pour lesquels il existe également de grandes difficultés d'utilisation) a été plus facilement absorbée. Cela n'apparaît pas tout à fait dans le tableau 6.I qui indique un ordre de grandeur du pipe-line au 30 juin 1965 comparable en ce qui concerne les prêts liés à des projets qu'ils soient américains ou non, car le premier prêt non américain n'a été contracté qu'au cours de l'année 1962 alors que pour les prêts américains le pipe-line était déjà de 24 millions de dollars au 31 Décembre 1960. Malgré cette avance prise par les U.S.A. dans l'aide fournie à la Tunisie, du point de vue de l'utilisation il n'a pu être réalisé en 1964 que pour 7,6 millions de dollars d'aide liée à des projets et pour 6,I millions de dollars pour les 6 premiers mois de 1965 alors que pour les autres pour les chiffres correspondants ont été I2,I et I0 millions de dollars.

Il apparaît ainsi qu'un grand effort reste à faire pour accélérer le rythme d'absorption de l'aide liée, qu'il s'agisse d'ailleurs des prêts américains ou non, car même pour les prêts non américains ce rythme reste faible par rapport à celui de l'aide non liée. Cette différence dans le rythme d'absorption de ces deux sortes de prêts apparaît clairement dans les tableaux 6.5 à 6.I2 de l'annexe I. Le tableau 6.8 en particulier montre qu'en moyenne 4 % seulement du montant de l'accord est utilisé la première année, I9 % la deuxième année, II % la 3ème année, etc... Et encore ne s'agit-il ici, comme on l'a déjà souligné, que d'accords spécifiques et non d'accords-cadres.

.../...

Par contre en ce qui concerne les prêts non liés, l'utilisation est de 33 % la première année, de 42 % la deuxième année, de I2 % la troisième année etc... (cf tableau 6.I2).

Bien entendu, cet aspect des modalités de l'aide accordée aux pays en voie de développement est fondamental. Il peut être mis en relief, pour ce qui est de la Tunisie, de la façon suivante : sur II7,3 millions de dollars de prêts liés contractés par la Tunisie au cours de la période I960-64 il n'a pu être utilisé que 52,I millions de dollars contre 60,4 millions de dollars d'utilisation de prêts non liés sur un montant de 68,8 millions de dollars seulement de prêts contractés.

Nous devons ainsi tenir compte de cette différence de rythme d'absorption de l'aide dans nos prévisions de balance des paiements pour I966. S'il s'avèrait que le pipe-line ne pourait pas permettre la résorption du déficit prévu, alors la seule solution pour résoudre le problème serait d'obtenir un accord d'aide non liée, à moins évidemment de remettre en cause les objectifs du plan et de réduire le volume d'investissements prévu.

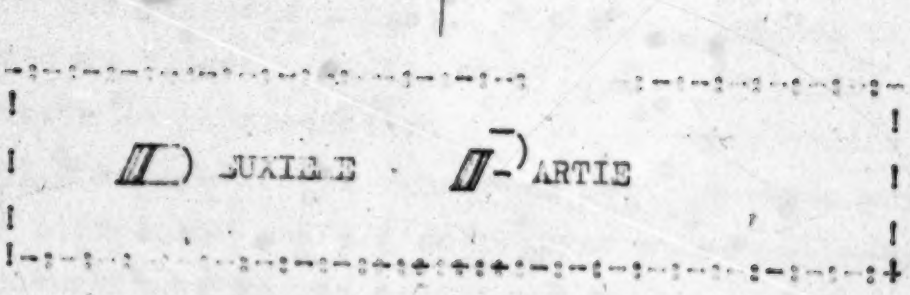
AUXILIARTIS
ARTIS

LES PREVISIONS ECONOMIQUES POUR LES ANNEES 1965 ET 1966

Les méthodes de prévision utilisées ainsi que les hypothèses détaillées sur lesquelles reposent ces prévisions seront précisées au fur et à mesure de l'analyse qui en sera faite dans les chapitres suivants.

Nous nous proposons simplement ici d'en indiquer les grandes lignes.

Tout d'abord, il convient de souligner que ces prévisions reposent dans une très large mesure sur le volume ainsi que sur la nature des investissements retenus. Ces derniers ont été choisis à partir des résultats d'une enquête qui a été menée auprès des principaux agents investisseurs du pays. Nous reviendrons sur cette enquête dans le chapitre relatif aux investissements, mais d'ores et déjà on peut dire que les résultats de cette enquête ont été à la base des principales hypothèses qui ont été faites sur l'évolution des principaux postes de la balance des paiements ainsi que des dépenses du budget d'équipement. La liaison entre ces investissements et l'évolution de la production n'a pas été par contre aussi nette. Aussi a-t-il semblé nécessaire de compléter cette enquête par une "interview" auprès des principaux chefs d'entreprise et des principaux responsables des secteurs économiques en vue de déterminer les chiffres probables de production, sinon pour tous les biens et services, tout au moins pour les plus importants d'entre eux.

Signalons encore que pour 1965 ce travail a été facilité par le fait que nous avons disposé des chiffres des premiers mois de l'année, notamment pour ce qui concerne le commerce extérieur, et les finances publiques.

D'autres sources d'information relatives en particulier à la situation de l'aide extérieure et des crédits fournisseurs, ainsi qu'à la situation des crédits consentis par les Banques à l'économie nous ont permis de "recouper" les renseignements obtenus directement dans le cadre des enquêtes auxquelles il a été procédé.

La combinaison de l'ensemble de ces informations a permis de serrer de près la réalité lorsqu'il s'est agi de chiffres purement prévisionnels, c'est à dire de chiffres qui ne peuvent plus être infléchis au moment de la préparation du budget économique. Pour les autres grandeurs économiques, celles qui dépendent encore des actions qui seront entreprises au cours de cette année ou au cours de l'année 1966, nous nous sommes bien entendus placés dans le cadre des objectifs du plan quadriennal pour les déterminer.

L'ensemble des tableaux statistiques qui ont servi de base à la rédaction de cette deuxième partie sont reproduits dans l'annexe II.

Le plan adopté pour cette analyse est le même que celui de la première partie.

CHAPITRE I.

LE PRODUIT INTERIEUR BRUT.

Nous procèderons ici comme nous l'avons fait dans la première partie, c'est à dire que nous consacrerons ce chapitre presqu'exclusivement à l'étude des prévisions des différentes composantes du P.I.B. par branche économique. Les autres composantes des ressources et emplois des biens et services seront étudiées dans les chapitres suivants.

Le taux de croissance moyen en termes réels du Produit Intérieur Brut aux prix du marché prévu pour les deux années 1965 et 1966 devrait se situer aux environs de 6,2 % par an. Il sera cependant plus élevé pour l'année 1965 (6,5 %) que pour l'année 1966 (6 % seulement) en raison notamment d'une légère régression prévue pour la branche "agriculture" et par voie de conséquence d'une stabilisation des industries agricoles et alimentaires, et cela malgré une progression très nette prévue pour certaines des autres branches.

- En ce qui concerne l'agriculture en effet, il est prévu un taux de croissance de 3,9 % en 1965 et une diminution de 1,8 % en 1966 par rapport à 1965. Ces prévisions sont basées sur les observations ci-après :

. En matière de céréales, les récoltes de 1965 ont été en général plus abondantes que celles de 1964 mais on s'attend à ce que les productions de 1966 se rapprochent davantage de la moyenne (cf tableau 1.5 de l'annexe II). Le chiffre retenu pour cette dernière année est conforme aux tendances observées dans le passé.

. De même, les récoltes d'olives ont été très satisfaisantes au cours de la campagne 1964-65 et l'on s'attend, compte tenu des conditions de végétation actuelle, à une production moins importante pour la prochaine campagne.

. Par contre pour les agrumes les prévisions retenues pour la campagne 1965-66 sont supérieures aux chiffres de la campagne 1964-65, et même à ceux de la campagne 1963-64 (cf tableau 1.5 de l'annexe II).

. Enfin, pour ce qui est des autres produits, raisin, produits laitiers, betterave etc... les chiffres du tableau 1.5 ont été établis compte tenu des indications qui nous ont été données par les services agricoles ou les entreprises de production ou d'utilisation (comme pour le sucre par exemple). Il apparaît d'après ce tableau qu'une augmentation assez sensible est envisagée surtout pour la betterave à sucre.

- En ce qui concerne les industries agricoles et alimentaires, le taux de croissance prévu pour 1965 serait de 3 % alors que celui de 1966 ne dépasserait pas 0,5 %. Bien sûr le développement de cette branche est en très forte corrélation avec celui de l'agriculture, et il est normal que les récoltes de 1966, moins bonnes que celles de 1965.

aient pour répercussions un niveau d'activité plus faible dans les industries de transformation. Le tableau 1.6 de l'annexe II montre que sans la diminution des prix du vin (comptabilisé au prix mondial et non plus au prix français) la croissance dans cette branche aurait été nettement plus importante car l'année 1965 a été une bonne année agricole. On note notamment en 1965 un accroissement assez sensible dans la production d'huile d'olives, dans la production de farine et semoule et surtout dans la production de conserves de légumes et de fruits. Celle-ci serait par contre en légère diminution en 1966, alors que pour les produits céréaliers on enregistre plutôt une stabilisation et que pour l'huile et le vin la diminution envisagée pour 1966 est relativement très importante. Néanmoins, comme d'un autre côté la production de sucre escomptée serait sensiblement plus forte, de même que la production de produits laitiers, dans l'ensemble, l'évolution de la branche des industries agricoles et alimentaires ne serait pas en regression en 1966.

Pour l'énergie, on note un accroissement important de produits pétroliers pour 1965 (13,3 %) puis une diminution du rythme de croissance pour 1966 (5,9 %) du fait que la raffinerie commencera à fonctionner au cours de cette année à la limite de sa capacité. Quant à ce qui est de l'électricité la progression de la demande envisagée est très importante (11,4 % en 1965) et pourrait être satisfait par l'entrée en production de la nouvelle centrale envisagée pour le début du dernier trimestre de cette année.

- En ce qui concerne les industries manufacturières, il convient de signaler le taux d'accroissement élevé prévu pour 1966 pour les matériaux de construction (14 %) qui sera dû à l'entrée en production de la nouvelle verrerie, les autres produits évoluant en général parallèlement à la branche "construction". De même, il est prévu une accélération du rythme de croissance des industries extractives (5,7 % en 1965 et 9,5 % en 1966) en raison surtout de l'augmentation des besoins des industries locales de transformation. Cette augmentation aura d'ailleurs pour conséquence de faire stagner les exportations de phosphate en 1965. Pour les industries mécaniques et électriques, on prévoit à peu près le doublement de la valeur ajoutée en 1966 en raison de l'achèvement de la sidérurgie. Pour la chimie, on s'attend au contraire à une diminution du rythme de croissance pour 1966 (7,[illegible] %) après la progression de 27,3 % enregistrée en 1965 à la suite de l'entrée en production de la nouvelle usine de superphosphates. En ce qui concerne la branche "textile", en pleine expansion, l'augmentation de 9,2 % attendue pour 1965 sera la conséquence d'une meilleure utilisation des usines existantes : filature de Sousse, usine de Ksar Hellal, usine de tissus et de sacs d'emballage (STUFFIT), usine de filés de laine (Sotumatex). Pour 1966, le taux de

croissance monte à 21,7 % grâce à l'extension de l'usine de Sousse et de l'usine de vigogne de Monastir, et à l'entrée en production d'un certain nombre d'usines nouvelles. De même l'on s'attend également à une augmentation de la production de chaussures pour 1966. Pour le bois et ameublement, l'on s'attend à une diminution en 1965 en raison de la chute prévue du chiffre d'affaires de l'usine de Skanès. En ce qui concerne la branche "papier" également, il n'est pas prévu d'augmentation pour 1965, mais un taux de croissance de 5,9 % est envisagé pour 1966, car on espère que d'ici là les difficultés techniques qui traverse actuellement l'usine de cellulose seront aplanies.

- En ce qui concerne la branche "bâtiment et travaux publics", il est prévu une certaine stagnation pour 1965, mais une augmentation de 10,5 % pour 1966. L'on sait que l'évolution dans cette branche suit de près celles des investissements.

- Pour les transports et télécommunications, la forte augmentation prévue pour 1965 (14,5 %) s'explique par l'accroissement de recettes provenant des redevances pétrolières. Pour 1966 l'on s'attend à une stabilisation de ces recettes et à un développement normal des autres secteurs de la branche.

- En ce qui concerne enfin les services, les taux de 13,5 % en 1965 et de 8,7 % en 1966 s'expliquent surtout par le développement envisagé des activités touristiques.

*
* *

Les tableaux 1.3 et 1.4 de l'annexe II permettent de rapprocher l'évolution de la production de ses différentes utilisations. Ils font apparaître un accroissement de la consommation des ménages de 7 % environ en 1965 (à prix constants) et de 2 % en 1966, soit une moyenne annuelle de l'ordre de 4,5 %, ce qui correspond aux objectifs du plan quadriennal. L'épargne intérieure, quant à elle, égale à la partie du P.I.B. non consommée évoluerait de la façon suivante (en millions de dinars, aux prix constants de 1960)

1965	:	49,4
1966	:	53,5
1967	:	67,0

L'augmentation entre 1965 et 1967 devrait donc être de l'ordre de 35 %.

Les autres composantes du tableau "ressources-emplois seront étudiées dans les chapitres suivants.

CHAPITRE II.

LES INVESTISSEMENTS.

Les investissements prévus pour 1965 et 1966 ont été établis à partir d'une enquête faite auprès des principaux chefs d'entreprise et de tous les responsables des services publics de l'Administration. Le premier objectif de cette enquête était de déterminer, dans le cadre du plan quadriennal, le montant des investissements prévus pour les années 1965 et 1966. Bien entendu les chiffres auxquels nous avons abouti sont supérieurs au rythme prévu par le plan d'une part, et aux possibilités de financement d'autre part. Il a fallu alors faire un choix.

En général, les investissements des entreprises ont été maintenus au niveau établi à partir de l'exploitation de l'enquête parce que ces investissements étaient la plupart du temps en cours de réalisation. Pour ceux qui pouvaient être considérés comme vraiment nouveaux, les moyens de financement étaient prévus et par conséquent il ne pouvait être question de les différer, et cela d'autant moins que leur rentabilité a été jugée satisfaisante.

Pour les investissements de l'Administration par contre, des réductions importantes ont été opérées :

- soit par élimination pure et simple du projet proposé lorsqu'il est nouveau, que le financement n'est pas encore trouvé, et que les études ne sont pas suffisamment avancées ;

- soit par un abattement dans les dépenses prévues pour les projets en cours de réalisation. Cet abattement a été effectué compte tenu de la capacité réelle d'exécution des différents services telle que nous pouvons la connaître d'après le passé. Bien entendu les services pour leur part surestiment très souvent leur propre capacité d'exécution alors que l'experience a montré que les goulots d'étranglement qui existent au niveau du contrôle des travaux, ou au niveau des paiements sont difficiles à éliminer.

Quoiqu'il en soit, dans le choix des investissements, il a été tenu compte de façon générale :

- d'un rythme d'exécution moyen pour les projets en cours, soit que ce rythme ait été établi directement par les promoteurs du projet, soit qu'il ait été corrigé par nous-mêmes pour tenir compte de la capacité d'exécution réelle des différents services publics ;

- de l'existence ou de la non existence de moyens de financement pour les projets nouveaux, ainsi que de leurs effets tant sur la balance des paiements que sur les finances publiques.

Nous avons ainsi pu diminuer d'environ 7 millions de dinars les investissements proposés pour l'année 1965 et de 35 millions de dinars les investissements proposés pour 1966.

En définitive, le montant des investissements retenus est de près de 109 millions de dinars pour 1965 et d'environ 120 millions de dinars pour 1966 contre 103,7 millions de dinars réalisés en 1964.

L'analyse qui suit portera successivement sur la structure des investissements et sur leur répartition par agent économique et par branche d'activité. Le financement des investissements retenus sera étudié dans le chapitre V.

1. La structure des investissements.

Le tableau 2.1 de l'annexe II fait apparaître pour 1965 une chute dans les équipements et la construction au profit des études. On note cependant pour 1966 une reprise des équipements, une stabilisation de la construction et une diminution des études.

Cette évolution peut s'expliquer par les observations suivantes:

- En ce qui concerne la part en études et autres frais du coût des investissements, l'augmentation prévue pour 1965 et dans une moindre mesure pour 1966 par rapport à 1964 est dûe au fait qu'au cours de ces deux années plusieurs grandes entreprises vont entrer en production, ce qui les a amené à inclure dans le reliquat des dépenses d'investissements qui restent à effectuer, tel qu'il nous a déclaré au cours de l'enquête, les frais de premier établissement, lesquels sont souvent considérables pour certains grands projets. Par ailleurs pour l'Administration également, les projets de recherche et de prospection, notamment dans le domaine minier, se sont développés.

- En ce qui concerne la diminution de la part "construction" par rapport à 1964, elle n'est pas très significative pour donner lieu à une explication valable. Elle peut être simplement dûe à une augmentation de prix plus importante pour l'équipement et les études que pour la construction.

- De même les variations enregistrées pour le pourcentage d'équipement ne sont pas très significatives.

Il est à signaler que cette analyse de la structure des investissements nous permettra de procéder aux prévisions d'importation de biens d'équipement (cf chapitre IV). Ces dernières, constituent en effet un pourcentage à peu près constant, de l'ordre de 92 %, de l'ensemble des investissements en biens d'équipement.

Il est à noter également à cet égard que bien que la part des investissements des entreprises en 1966 diminue, comme nous le verrons, par rapport à 1965, le pourcentage en biens d'équipement sera au contraire légèrement en hausse alors que nous avons dit, dans première partie de ce rapport, que l'évolution de ce dernier devrait être en

principe parallèle à celle des investissements des entreprises dont la formation brute de capital se compose de plus de biens d'équipements que celle de l'Administration. L'explication réside ici dans le fait que pour cette dernière, il est envisagé pour 1966 une importation massive de biens d'équipement (matériel routier notamment).

2. La répartition des investissements par agent.

L'examen du tableau 2.3 de l'annexe II fait ressortir une stabilisation des investissements de l'Administration en 1965 par rapport à 1964 (de l'ordre de 40 millions de dinars) puis un accroissement de plus de 30 % en 1966, alors qu'au contraire pour les entreprises il est prévu une légère diminution d'environ 2 % du niveau de leurs investissements en 1966 par rapport à 1965. Pour cette dernière année par contre on escompte un accroissement de plus de 12 % par rapport à 1964.

De sorte que la part de la formation brute de capital de l'Administration va passer de 39 % de l'ensemble de la F.B.C.F. en 1964 à 36 % en 1965 et à 44 % en 1966. Celle des entreprises évoluera de 53 % à 56 % puis à 49 %, et celle des ménages diminuera légèrement : 7 % en 1966 contre 8 % en 1964 et en 1965.

L'évolution prévue, telle qu'elle vient d'être retracée, en ce qui concerne la répartition par agent des investissements, appelle les remarques suivantes :

- Tout d'abord, elle illustre clairement notre volonté de limiter dans toute la mesure du possible le rythme d'accroissement des investissements. C'est ainsi que pour les ménages, le volume des constructions de maisons d'habitation sera maintenu en 1966 au niveau prévu pour 1965, lequel est déjà légèrement inférieur à celui de 1964. C'est ainsi également que pour les entreprises, les investissements retenus pour 1966 ne dépasseront pas ceux de 1965. Seuls les investissements retenus de l'Administration seront en augmentation très sensible alors que, comme nous le verrons, les dépenses prévues pour le budget d'équipement seront maintenues au niveau qui sera probablement atteint en 1965. Cette contradiction apparente s'explique, comme nous le signalons dans la note du tableau 2.3 de l'annexe II, par le fait que ce sont surtout les dépenses financées par l'extérieur et qui ne transitent pas par le budget qui vont s'accroître. Cette remarque illustre parfaitement l'impossibilité où nous nous trouvions de limiter davantage les investissements de l'Administration : il s'agit dans la plupart des cas de projets en cours de réalisation et dont le coût en devises est très souvent financé par l'extérieur. Cette contrainte nous a donc obligé à retenir un volume d'investissement relativement élevé. Nous verrons dans le chapitre relatif au financement des investissements qu'en 1966

sur les 16,3 millions de dinars de financement extérieur direct (sans passage par le budget) prévus pour les projets publics 10 millions de dinars proviendraient d'accords déjà conclus.

- Ensuite, elle confirme notre volonté d'accorder la priorité aux projets productifs. En ce qui concerne par exemple les investissements de l'Administration, cette volonté pourrait être mise en évidence ne serait-ce que par le fait que l'utilisation attendue de prêts extérieurs pour le financement de projets publics sera de 16,3 millions de dinars (dont 10 déjà assurés) en 1966 contre 3,8 millions de dinars en 1965 (cf chapitre sur le financement des investissements). Or en principe un financement extérieur ne peut être obtenu que pour un projet productif. De même cette volonté pourrait être mise en évidence par l'analyse que nous ferons dans le paragraphe suivant sur la répartition des investissements par branche d'activité.

A signaler enfin, en ce qui concerne la répartition des investissements par branche d'activité entre entreprises privées et publiques, l'augmentation attendue des investissements privés dans le tourisme : plus du doublement en 1966 par rapport à 1965 (cf tableau 2.4 de l'annexe II).

3. <u>La répartition des investissements par branche économique</u> (cf tableaux 2.5 à 2.7).

Le tableau 2.5 de l'annexe II fait apparaître une diminution en 1965 des investissements consacrés à l'agriculture (18,7 millions de dinars contre 23,1 millions en 1964), et une augmentation des investissements industriels et surtout des investissements consacrés aux services. Pour 1966, on note une reprise dans les investissements agricoles, mais une chute très sensible dans les investissements industriels alors que ceux qui seront consacrés aux services seront en accroissement de 12 % environ par rapport à 1965.

L'explication de ce changement assez important par rapport à 1964 réside dans les observations ci-après :

- En ce qui concerne l'agriculture, la chute prévue pour 1965 sera surtout dûe à la diminution des investissements de l'Administration dans ce domaine (cf tableau 2.6). Celle-ci s'explique par la date tardive d'approbation du nouveau plan et du budget d'équipement pour 1965 ainsi que par les retards apportés par les services techniques à la préparation des programmes de travaux. Il est donc clair que cette diminution n'est pas la conséquence d'un choix prémédité. Bien au contraire les prévisions de travaux présentés par les services techniques ont été dans la plupart des cas retenues telles quelles. Pour 1966 d'ailleurs il est prévu une amélioration très sensible aussi bien en termes relatifs qu'en termes absolus. Au cours de cette année en effet, les investissements agricoles représenteront, comme en 1964, 23 % de l'ensemble

des investissements.

- En ce qui concerne l'industrie, l'année 1965 sera marquée par un progrès très important dans ce domaine par rapport aux années précédentes. Les investissements industriels atteindront en effet au cours de cette année le niveau sans précédent de 42 millions de dinars environ et représenteront 39 % de l'ensemble des investissements. Pour 1966 au contraire nous nous attendons à une chute extrêmement importante. L'année prochaine sera l'année d'achèvement de grands projets alors que les nouveaux projets importants ne démarreront qu'à peine. La chute des investissements envisagée sera donc surtout dûe à l'achèvement de la sidérurgie et à l'achèvement de plusieurs projets de textiles, ainsi d'ailleurs qu'à la diminution du programme de prospection pétrolière. De sorte que les investissements industriels ne représenteront plus en 1966 que 26 % de l'ensemble des investissements. Ce qui constitue un taux plus conforme à la tendance générale, l'année 1965 étant à cet égard exceptionnelle.

- En ce qui concerne les services par contre, il est prévu un accroissement de plus de 20 % aussi bien pour 1965 (48,2 millions de dinars contre 40,9 en 1964) que pour 1966 (60,7 millions de dinars). Pour 1965 cette progression sera surtout le fait de l'augmentation des besoins en matière de formation des cadres. Un effort important sera fait en particulier dans l'enseignement du second degré, en raison des besoins qui deviennent de plus en plus grands dans ce domaine, l'effort de scolarisation dans le primaire commençant à peine à manifester ses effets sur le secondaire. Il est bien entendu qu'une compression brutale des crédits pour le secondaire nous ferait perdre une grande partie des effets que nous serions en droit d'attendre des investissements considérables déjà réalisés dans le primaire.

Cette observation est d'ailleurs valable également pour l'année 1966. Nous espérons cependant pouvoir bénéficier très prochainement d'une aide de l'I.D.A. dans ce domaine qui viendrait compléter celle dont nous avons déjà bénéficié. Un projet a été présenté dans ce sens à l'I.D.A. Pour 1966, il faut noter également en ce qui concerne les services, le doublement des investissements qui seront consacrés aux Transports (achat d'une 3e caravelle, et de bâteaux pour la Compagnie de Navigation), ainsi que le doublement de ceux qui seront consacrés au Tourisme.

En définitive, l'année 1966 sera marquée par une reprise des investissents agricoles (notamment dans le domaine de l'hydraulique), par une régression des investissements industriels, et par un bond extrêmement important dans la branche des transports et celle du Tourisme. Pour la formation des cadres et les équipements collectifs, l'année 1966 sera marquée par une certaine pause par rapport à 1965. A signaler que

la régression des investissements industriels ne devrait être que passagère étant donnés les grands projets qui démarreront au cours de cette année mais dont la réalisation s'achèvera dès 1967 (notamment le projet d'industries des engrais).

*
* *

En conclusion, on pourra dire que dans le domaine des investissements, l'année prochaine sera marquée par des changements assez importants par rapport à la période actuelle. Changement dans la structure des investissements par l'accroissement de la part des études en raison du fait que plusieurs projets nouveaux démarreront au cours de cette année. Changement dans la répartition des investissements en ce sens que la part des investissements de l'Administration va augmenter. Mais cette augmentation sera surtout le fait de projets productifs dont la plupart sont financés par l'extérieur et qui se rapportent à des actions lancées au cours du plan triennal mais qui ont subi des retards du fait justement des délais occasionnés par la mise en forme de ces projets en vue de les rendre éligibles à une aide extérieure. Changement enfin dans la répartition par branche de ces investissements qui sera caractérisée par une pause dans les investissements industriels et par un accroissement de plus de 100 % dans les transports et dans le tourisme.

CHAPITRE III.

LES FINANCES PUBLIQUES.

Les opérations qui seront étudiées dans ce chapitre sont celles-là même qui ont été analysées dans le chapitre III de la première partie.

Nous nous abstiendrons cependant d'indiquer ici le détail des recettes prévues pour le budget de fonctionnement (Titre I) car l'augmentation de ces recettes, si elle a été arrêtée globalement à 10 millions de dinars, ne peut encore être répartie suivant les différents postes du tableau 3.1 de l'annexe I, car les mesures envisagées pour réaliser cette augmentation ne sont pas encore définitivement arrêtées.

Indiquons simplement qu'il est prévu que ces 10 millions de dinars proviennent à concurrence de 3,5 millions de dinars environ de l'accroissement normal de la production et de l'assiette, et à concurrence de 6,5 millions de dinars d'aménagements de certains taux. Il n'est pas envisagé cependant de créer un quelconque impôt nouveau.

1. Les recettes ordinaires (cf tableau 3 de l'annexe II).

L'accroissement des ressources budgétaires ordinaires prévu pour 1965 sera de l'ordre de 10 millions de dinars provenant surtout d'un accroissement des impôts directs et indirects de 8 millions de dinars, soit un taux d'augmentation de 10 % par rapport à 1964. A signaler également l'accroissement des redevances pétrolières qui ont plus que doublé en 1965 par rapport à 1964. Par contre les autres recettes comptabilisées dans les différents fonds de trésorerie se sont à peu près stabilisée ou n'ont augmenté que très légèrement. On note même une diminution d'un million de dinars dans la rubrique "autres recettes" qui est dûe au fait que le fonds de péréquation des changes institué en 1964 lors de la dévaluation a un caractère essentiellement provisoire et est appelé à disparaître après 1965. Les recettes comptabilisées au titre de ce fonds en 1965 constituent simplement des paiements effectués en retard.

Pour 1966, les recettes du titre I, en augmentation de 10 millions de dinars, ne peuvent à l'heure actuelle être ventilées, comme nous l'avons déjà dit. Par ailleurs il faut noter la disparition du fonds de péréquation des changes et une légère augmentation envisagée pour les recettes des fonds spéciaux et du Trésor. Les recettes affectées ainsi que les redevance pétrolières devraient être maintenues à leur niveau de 1965. De sorte que pour l'ensemble des ressources ordinaires l'accroissement devrait se situer auteur de 9,5 millions de dinars, soit un accroissement sensiblement égal à celui qui devrait être réalisé pour l'année en cours.

2. Les dépenses (cf tableau 3 (suites 2 et 3) de l'annexe II)

Le tableau ci-dessus indiqué montre qu'en ce qui concerne les dépenses, les années 1965 et 1966 seront caractérisées par une augmentation assez importante des dépenses de fonctionnement et une stabilisation des dépenses d'équipement.

Le taux de croissance des dépenses de fonctionnement se situerait en effet autour de 11 % par an entre 1964 et 1966 (contre 12 % en 1964 par rapport à 1963). L'augmentation porterait sur presque toutes les dépenses telles qu'elles sont détaillées dans les rubriques 1 à 4 du tableau 3 (suite 2) de l'annexe II. Seules les dépenses des fonds spéciaux, des fonds de concours et des fonds de recettes affectées pourront être stabilisées. Cette évolution est évidemment la conséquence, comme nous l'avons déjà dit dans la première partie de ce rapport, des efforts d'investissements réalisés dans les années passées et dont les répercussions sur les dépenses de fonctionnement ont commencé à jouer à partir de 1964. En outre, pour l'année 1966, il a été prévu une augmentation de salaires pour les catégories de fonctionnaires les plus défavorisées dont l'incidence sur le budget sera de l'ordre de 2,5 millions de dinars. Sans cette dépense supplémentaire, l'accroissement des dépenses de fonctionnement n'aurait été que de 8 % en 1966. Mais il est bien évident qu'il s'agit là d'une dépense inéluctable du fait notamment de l'augmentation du coût de la vie enregistrée en 1965 en raison de la dévaluation. D'ailleurs le Gouvernement s'est engagé à procéder à cette augmentation de salaires et il ne peut plus être question de la différer.

Quoiqu'il en soit, si l'on ne tient pas compte de l'effet de cette mesure, les dépenses de fonctionnement ne se seraient accrues, comme nous l'avons dit, que de 8 % en 1966, contre un taux de 11 % en 1965 et un taux de 12 % en 1964. De sorte que sans l'augmentation de salaires l'effet de la compression des dépenses d'équipement depuis 1964 aurait commencé à se faire sentir dès 1966 en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement.

Le même tableau montre en effet que les dépenses en capital de l'Administration (rubriques 7 à 11) ne devraient s'élever qu'à environ 45 millions de dinars aussi bien pour 1965 que pour 1966 contre 47 millions de dinars en 1964 et 53 millions de dinars en 1963. Cette stabilisation des dépenses en capital touchera d'ailleurs de la même façon les investissements réalisés directement par l'Administration et les subventions d'équipement que celle-ci accorde notamment à certains offices de mise en valeur agricole. Nous avons vu dans le chapitre précédent que le choix de ces investissements sera de plus

en plus rigoureux et que la priorité absolue sera donnée aux investissements productifs.

Il est évident que cette politique de compression des investissements publics devrait dès 1967 avoir pour conséquence une diminution du rythme de croissance des dépenses de fonctionnement. L'objectif est de faire en sorte que la progression de celles-ci s'aligne à long terme au maximum sur le taux de croissance du P.I.B. D'ailleurs même pour le passé on ne peut pas dire que les dépenses de fonctionnement se soient accrues à un rythme supérieur à celui de la production si nous raisonnons sur la période 1960-66. C'est le bloquage de ces dépenses entre 1960 et 1963 qui a rendu nécessaire un accroissement plus que proportionnel à la production à partir de 1964. Il faudrait donc que l'on puisse, à l'avenir, fixer le volume d'investissements de l'Administration en fonction d'un objectif de croissance des dépenses de fonctionnement compatible avec le taux de croissance de la production. Mais cela ne sera possible que lorsque le retard accumulé dans ce domaine dans la période 1960-63 aura été résorbé.

3. Les autres recettes (cf tableau 3 et tableau 3 (suite 1) de l'annexe II).

Ces recettes sont portées dans les rubriques 2 à 6 des tableaux indiqués ci-dessus. Il s'agit de recettes en capital provenant soit de dons soit de prêts intérieurs ou extérieurs et affectées à la couverture des dépenses du budget d'équipement, à l'exclusion de l'excédent des recettes sur les dépenses du budget de fonctionnement qui ont, elles-aussi, la même destination mais qui n'apparaîssent pas ici explicitement.

En ce qui concerne les concours étrangers, les prévisions ont été établies sur la base des accords déjà conclus au moment de la préparation de ce travail. Il n'a pas été tenu compte dans ces prévisions d'accords nouveaux éventuels, sauf en ce qui concerne les dons et prêts consentis dans le cadre de la PL 480. Ceux-ci ont été estimés en fonction du "pipe-line" au 30 Juin 1965 et également en fonction d'un certain nombre d'hypothèses sur les possibilités d'accords nouveaux. Bien entendu pour ce qui est des prêts liés aux projets, nous n'avons tenu compte ici que de ceux qui transitent par le Budget.

Ces hypothèses de calcul étant précisées, l'aide étrangère attendue pour 1965 et 1966 dans le cadre des recettes du titre II devrait se situer respectivement autour de 20,9 et 11 millions de dinars contre 18,2 millions de dinars en 1964. Il est à remarquer la disparition presque totale des dons surtout en provenance des U.S.A. et l'augmentation prévue en 1965 de prêts à long et moyen terme. Cette tendance

a déjà été signalée dans la première partie de ce rapport.

A côté de ces apports étrangers, il est prévu des apports intérieurs de 20 millions de dinars pour 1965 et de 17,3 millions de dinars pour 1966. La diminution envisagée pour cette dernière année sera surtout dûe au fait que nous ne pourrons plus avoir recours au système monétaire (bons de trésor et bons d'équipement) en raison du plan de stabilisation. De même, il convient de signaler la disparition en 1966 du fonds de péréquation des changes qui a contribué pour 2 millions de dinars aux dépenses d'équipement de 1965.

Compte tenu alors des charges du titre II envisagées et qui devraient s'élever à 45,5 millions de dinars en 1965 et à 45,7 millions de dinars en 1966, l'impasse telle qu'elle a été définie dans la première partie de ce rapport se situerait autour de 4,6 millions de dinars en 1965 et de 17,4 millions de dinars en 1966.

Comme il a déjà été dit, cette impasse ne pourra être couverte que par des avances de l'Institut d'émission ou par un solde positif des autres opérations de trésorerie. Or comme dans le passé ces dernières se sont soldées parfois par une perte qui a atteint 3 millions de dinars, il est plus prudent de tabler sur une aggravation de cette impasse.

Nous prendrons donc l'hypothèse la plus défavorable et nous tablerons sur un déficit global de 7,6 millions de dinars en 1965 et de 20,4 millions de dinars en 1966.

Pour 1965, la couverture de ce déficit pourrait être réalisée par une augmentation de l'ordre de 4 millions de dinars des dépôts des comptes chèques postaux à la Banque Centrale d'une part, et par un effort d'accroissement des dépôts des correspondants au trésor d'autre part. En Septembre 1965 cette augmentation de 4 millions de dinars des dépôts des comptes chèques postaux a déjà été réalisée sans que le plafond du recours à l'Institut d'Emission par le Trésor fixé dans le plan de stabilisation ait été dépassé. En ce qui concerne l'accroissement des dépôts des correspondants par contre, l'opération sera certes moins aisée, mais elle pourrait être rendue possible grâce à certaines mesures qu'il faudrait d'ores et déjà commencer à prendre. Il faudrait par exemple servir un taux d'intérêt comparable celui des banques pour encourager les sociétés étatiques et para-étatiques à déposer leurs fonds au Trésor.

Pour l'année 1966 par contre la résorption du déficit sera certainement plus difficile à réaliser et en tous cas impossible sans une aide extérieure supplémentaire appropriée. Il faut se rappeler en effet que ce déficit a été calculé en ne tenant compte que des prêts non liés déjà conclus. Pour les prêts nouveaux éventuels, leur montant devrait être fixé en prenant en considération les délais de réalisation

tels qu'ils ont pu être calculés dans la première partie de ce rapport. Nous avons vu par exemple que l'utilisation des prêts non affectés n'atteignait la première année que 33 % du montant des accords. Il serait par conséquent imprudent de tabler sur un pourcentage d'utilisation supérieur pour tout accord nouveau à conclure en vue de résorber le déficit des finances publiques. Il faudrait également sans doute conclure pour 1966 un nouvel accord d'aide budgétaire tel que celui qui nous a été accordé par l'Allemagne Fédérale au cours de cette année. Par ailleurs un prêt devrait être négocié auprès d'un consortium de banques avec, éventuellement, la garantie d'un des gouvernements amis.

En ce qui concerne l'effort intérieur proprement dit, il est possible d'envisager pour 1966 une recette supplémentaire de l'ordre de 3 à 5 millions de dinars.

CHAPITRE IV.

LA BALANCE DES PAIEMENTS.

Les prévisions de balance des paiements pour les années 1965 et 1966 sont basées :

- sur les estimations qui nous ont été fournies par les chefs d'entreprises ;
- sur l'analyse des investissements tels qu'ils ont pu être établis à partir de l'enquête menée à cet effet ;
- sur les résultats des 6 premiers mois en ce qui concerne le commerce extérieur ;
- sur le pipe-line de l'aide étrangère relatif soit aux dons soit aux prêts (liés ou non liés).

Les résultats de ces travaux sont consignés dans les tableaux 4.1 à 4.16 de l'annexe II. Les rubriques qui y sont distinguées sont les mêmes que celles de la première partie.

*
* *

Le tableau 4.1 fait apparaître un solde général négatif de 9,4 millions de dinars pour l'année 1965 et de 15,4 millions de dinars pour l'année 1966. Nous verrons dans l'analyse qui va suivre qu'il a été tenu compte pour le calcul de ce solde de tous les prêts liés aux projets dont la réalisation est prévue pour ces deux années, que les accords soient déjà conclus ou non. Pour ceux qui ne le sont pas encore nous avons admis qu'il sera possible de bénéficier sinon de prêts à long ou moyen terme tout au moins de crédits fournisseurs. De même en ce qui concerne les dons, nous avons fait des hypothèses non seulement sur les accords en cours mais également sur de nouveaux accords éventuels en prenant en considération un rythme moyen d'utilisation. Par contre en ce qui concerne les prêts non affectés nous n'avons tenu compte que des accords déjà conclus et du pipe-line disponible au 30 Juin 1965.

Le solde général ainsi dégagé devrait en conséquence être modifié en fonction des nouveaux accords de prêts non affectés que nous serions éventuellement amenés à conclure.

De toutes façons d'ailleurs, même si de nouveaux accords de prêts non liés venaient à être conclus d'ici la fin de l'année, il ne faut pas espérer qu'ils puissent redresser la situation pour 1965 étant donnés les délais de réalisation. Pour cette année donc, en dehors du nouveau prêt "stand-by" de 5,6 millions de dollars demandé au F.M.I. et dont la moitié seule pourrait être utilisée avant la fin de l'année, il semble difficile de résorber les 8 millions de dinars qui restent autrement que par un prêt bancaire extérieur.

Pour 1966, la situation quoique préoccupante, se présenterait néanmoins de façon moins grave car un nouveau prêt non lié qui serait conclu avant la fin de l'année en cours pourrait donner lieu à une utilisation partielle dès l'année prochaine.

Cette aggravation de la situation de la balance des paiements en 1965, et dans une mesure moindre en 1966, a été prévue par le plan quadriennal. On s'attend à un redressement dès 1967 du fait de l'entrée en production de plusieurs entreprises industrielles et également du début d'exploitation du nouveau gisement de pétrole d'El Borma.

En 1965, la réduction de nos recettes d'exportations par rapport à 1964 a été de l'ordre de 12 millions de dinars, en raison surtout, comme nous le verrons, de la réduction de nos exportations sur la France. Cette détérioration est la conséquence surtout de la dénonciation de la convention commerciale avec la France qui s'est traduite pour la Tunisie par une perte de recettes en devises de l'ordre de 10 % en raison des taxes qui frappent les produits tunisiens depuis 1964.

C'est cette perte de recettes qui a aggravé la situation alors qu'il est prévu que les opérations en capital dégagent un solde positif du même ordre de grandeur qu'en 1964 et que les importations se maintiennent à un niveau inférieur à celui de 1964.

Pour 1966, il est prévu une amélioration du solde négatif des opérations en biens et services grâce à un accroissement des exportations d'environ 9 millions de dinars par rapport à 1965. Mais les opérations en capital se solderaient par un excédent moins important si des prêts nouveaux non affectés n'étaient pas consentis.

*
* *

Examinons maintenant rubrique par rubrique les hypothèses retenues pour ces prévisions.

1. <u>Les exportations</u>.

Le tableau 4.2 de l'annexe II indique produit par produit, en qualité et en valeur, les prévisions d'exportations pour 1965 et 1966. Ces chiffres ont été établis sur la base de l'évolution des capacités de production telle qu'elle est appréciée par les chefs d'entreprise eux-mêmes. En outre pour les prévisions de 1965, nous avons également tenu compte des résultats des 6 premiers mois de l'année comparés à ceux de la période correspondante de l'année dernière (cf 4.3 de l'annexe II).

Comme ces prévisions présentent une importance toute particulière du fait que la détermination du déficit de la balance des paiements est l'un des objectifs principaux de ce travail, il convient de

préciser produit par produit les hypothèses retenues.

Pour les exportations de blé, il a été établi une balance e ressources-emplois pour l'ensemble du pays qui a permis de mettre en relief un excédent des ressources sur les emplois probables de 44.00 tonnes en 1965. Comme il ne nous sera possible d'exporter ce résidu qu'après Octobre, une fois le dernier contingent de la PL 480 livré, il a été admis que le volume d'expertation pour 1965 ne pourra pas dépasser 14.000 tonnes, le reste ne pouvant être écoulé qu'en 1966.

En ce qui concerne les agrumes, le chiffre indiqué pour 1965 serre sans doute la réalité de très près car les expertations se situent surtout au début de l'année. Dans ce domaine par conséquent les chiffres des 6 premiers mois constituent une indication très valable. Les prix utilisés sont ceux de la première moitié de l'année. Pour 1966, nous avons simplement extrapolé les tendances du passé en tenant cependant compte des estimations actuelles de la prochaine récolte.

Pour l'huile d'olive, nous avons estimé à 50.000 tonnes le niveau des expertations aussi bien pour 1965 que pour 1966 en raison des récoltes envisagées pour ces deux années. Pour les 6 premiers mois de 1965 nous avons déjà exporté pour 36.000 tonnes, mais il ne sera pas possible de dépasser le plafond de 50.000 tonnes pour l'ensemble de l'année en raison de l'accord qui nous lie avec l'A.I.D. relatif aux importations d'huile de soja. Là également les prix utilisés sont ceux de la première moitié de 1965.

. Pour le vin, les exportations prévues pour 1965 ne devraient pas dépasser 40.000 tonnes. Sur ce montant 29.000 tonnes ont déjà été vendues avant le 31 Août 1965. Pour l'année 1966 par contre, il faudrait essayer d'écouler le maximum étant donné quà la fin de l'année 1965 nous aurons utilisé, souvent d'ailleurs par des moyens de fortune, toute notre capacité de stockage. D'après les professionnels il est possible d'escompter des exportations de 170.000 tonnes en 1966 à condition de consentir des prix intéressants. Nous tablerons donc sur ce volume d'exportation en 1966 au prix de 28 dinars la tonne (contre 42 D pour 1965).

Pour les conserves, nous avons tenu compte des tendances dégagées au cours des 6 premiers mois de l'année, aussi bien pour les prix que pour les quantités. Pour 1966, nous avons extrapolé les tendances du passé.

En ce qui concerne les produits miniers, nous avons en général tenu compte soit des capacités de production prévues (notamment pour le superphosphate), soit de l'évolution de la demande extérieure telle qu'elle a pu se dégager à partir des résultats des six premiers mois de

l'année 1965. Les prix utilisés sont ceux de la première moitié de l'année en cours.

2. Les importations. (cf tableaux 4.4 et 4.5 de l'annexe II).

Les prévisions des importations ont été établies suivant les rubriques du tableau 4.4 de l'annexe II.

En ce qui concerne les prévisions d'importation de biens d'équipement elles ont été déterminées à partir de l'analyse des investissements prévus pour 1965 et 1966. Cette analyse a montré que bien que le volume global des investissements est supérieur en 1965 à celui de 1964, la part des biens d'équipements va diminuer au profit des études en raison du fait que beaucoup de projets ont à peine démarré en 1965. Pour 1966 par contre, on retrouve à peu près le même pourcentage de biens d'équipements. De sorte que par rapport à 1964 ceux-ci vont probablement diminuer de 2 % en 1965 et augmenter de 13 % en 1966.

Pour les matières premières et demi-produits, nous avons tenu compte de la forte corrélation qui les lie au P.I.B. Les calculs ont montré que ces importations devraient représenter environ 8,3 % du Produit Intérieur Brut escompté.

Pour les biens de consommation, nous avons doublé pour 1965 le volume réalisé au cours de la première moitié de l'année. Nous avons fait l'hypothèse en outre que ce volume devrait se stabiliser en 1966.

En ce qui concerne enfin les céréales et les autres produits alimentaires, nous avons fait des prévisions détaillées sur le sucre en tenant compte de l'évolution envisagée de la consommation, ainsi que des produits importés dans le cadre de la PL 480 en tenant compte des accords déjà conclus et de ceux que nous serions probablement amenés à conclure d'ici la fin de 1966.

A noter que certains produits comme les barres et profilés par exemple ont été étudiés séparément en raison de la substitution prévue d'une production nationale à l'importation.

3. Les services. (cf tableau 4.6 de l'annexe II).

En ce qui concerne les services, nous avons surtout utilisé les tendances d'évolution observées dans le passé. Nous avons cependant fait des hypothèses directes sur un certain nombre de postes :

- Pour les voyages, nous avons calculé les recettes touristiques en tablant sur un million de nuitées pour 1965 et 1.300.000 pour 1966 contre 694.000 pour 1964. En outre, nous avons supposé, conformément aux indications qui nous ont été données par les responsables du tourisme, que les dépenses par jour et par tête vont diminuer légèrement par rapport à 1964.

- Pour les transports et assurances, nous avons utilisé à peu près le même pourcentage par rapport au volume total du commerce extérieur que celui de 1964.

- Enfin pour les revenus du capital, nous avons évalué directement l'amortissement de la dette publique et privée.

Ces prévisions étant fournies, il apparaît d'après le tableau 4.6 que le solde négatif des services va s'aggraver de 1,6 millions de dinars en 1965 et de 2,6 millions de dinars en 1966. Pour 1965 la raison essentielle de cette aggravation est dûe au fait que pour 1964 il a été comptabilisé pour 1,5 millions de dinars environ de dépenses pour les réparations de l'Ambassade de France. On a supposé que par la suite le solde du poste "recettes et dépenses gouvernementales" devrait se stabiliser autour de 4 millions de dinars, en raison de l'augmentation prévue des dépenses gouvernementales tunisiennes à l'étranger. Par ailleurs il est à remarquer que pour 1966 les versements de la TRAPSA seront du même montant que ceux de 1965. De sorte que l'évolution des postes positifs ne suffira pas à compenser celle des postes négatifs. D'où l'aggravation signalée.

4. Les investissements privés étrangers.

Les tableaux 4.7 et 4.8 donnent le détail de ce poste. Nous avons distingué notamment, en ce qui concerne les crédits fournisseurs, les réalisations qui sont prévues dans le cadre des accords existants de celles pour lesquelles aucun accord de financement n'est encore conclu. La source principale de ces prévisions a été constituée par l'exploitation de l'enquête portant sur les investissements.

L'ensemble des crédits fournisseurs qu'il convient de rechercher d'ici la fin de 1966 s'élèvent à 11,4 millions de dinars. La liste de différents projets relatifs à ces crédits est indiquée dans le chapitre suivant, relatif au financement des investissements. Il convient de signaler ici que ce chiffre est tout à fait indicatif. Il est le résultat d'une ventilation quelque peu arbitraire des besoins en crédits suivant prêts publics à long terme et crédits fournisseurs. Bien entendu, l'objectif est d'obtenir le maximum de crédits à long terme et c'est dans le cas seulement où, pour certains projets, cela ne serait pas possible qu'il est envisagé de recourir aux crédits fournisseurs.

En ce qui concerne les recherches pétrolières il est prévu une diminution de dépenses de 2,4 millions de dinars en 1966.

De sorte que pour l'ensemble de ce poste nous envisageons une baisse de 2 millions de dinars en 1965 et une baisse de 3 millions de dinars environ en 1966.

5. L'aide étrangère.

Le tableau 4.9 de l'annexe II donne le détail de l'ensemble de l'aide étrangère prévue pour les années 1965 et 1966. Pour cette dernière année, nous prévoyons une aide de 9 millions de dinars pour les projets dont le financement n'est pas encore assuré. La liste de ces projets est fournie dans le chapitre relatif au financement des investissements

Certains de ces projets ont d'ailleurs été déjà proposés au financement soit de certains organismes internationaux, soit de certains pays amis. Mais ce sont toutefois des projets pour lesquels nous n'avons pas encore conclu d'accords.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà signalé, pour les prêts non affectés il n'a été tenu compte que de l'utilisation du pipe-line relatif aux accords en cours de réalisation.

Les tableaux 4.10 à 4.15 fournissent par pays et, le cas échéant, par projet ou par accord de prêt non affecté, le détail des différents postes du tableau 4.9. Les sources d'information sont indiquées pour chacun de ces tableaux.

La remarque essentielle à dégager de ces différents tableaux est l'augmentation en 1965 et surtout en 1966 des prêts liés aux projets. Pour 1965 ces prêts seront de l'ordre de 18,6 millions de dinars dont 5,1 millions proviendraient des Etats-Unis, 2,5 millions des pays de l'Est et 11 millions de dinars des autres pays. Les chiffres correspondants pour 1964 ont été de 4 millions pour les Etats-Unis, de 1,3 millions pour les pays de l'Est, et de 6,4 millions pour les autres pays. L'accroissement escompté entre 1964 et 1965 pour cette catégorie d'aide serait donc de l'ordre de 50 %. On voit ainsi qu'après les difficultés de démarrage dans ce domaine, des améliorations très sensibles sont attendues pour les années à venir. En particulier pour l'année 1966, si l'on ne s'en tient qu'aux projets dont le financement est déjà assuré, il est prévu une réalisation d'aide liée de 20 millions de dinars dont 11,3 proviendraient des Etats-Unis, 3,9 des pays de l'Est et 4,8 des autres pays. Si l'on ajoute à ce chiffre les 9 millions de dinars d'accords espérés mais non encore conclus, on passerait à un total de 29 millions de dinars, ce qui représenterait environ 40 % des besoins d'aide de la Tunisie pour 1966.

Pour les dons en provenance des Etats-Unis, on note un accroissement assez sensible en 1965 (7,8 millions de dinars contre 5,8 en 1964), et une stabilisation en 1966 (cf tableau 4.11 de l'annexe II).

En ce qui concerne la PL 480, l'estimation du chiffre pour 1965 a été faite sur la base du tableau 4.12. On note un accroissement très sensible par rapport à 1964. Par contre la diminution envisagée pour 1966 est de plus de la moitié (cf tableau 4.12).

Quant à ce qui est de prêts non liés enfin, le volume prévu pour 1965 est du même ordre de grandeur que celui de 1964 pour les prêts U.S. (environ 9 millions de dinars) mais il est inférieur de moitié pour les prêts en provenance des autres pays (3,2 contre 6,4 millions de dinars). Pour 1966, nous notons une chute très brusque : 3,5 millions de dinars pour les prêts américains, et 0,2 pour les prêts des autres pays. Mais ces chiffres ne tiennent compte que des accords en cours de

réalisation.

* * *

En conclusion donc, il apparaît que le déficit prévu pour 1965 sera de l'ordre de 19,4 millions de dinars et pour 1966 de 15,4 millions de dinars.

Les mesures proposées pour résorber ce déficit, en dehors des recherches envisagées pour le financement de certains projets publics ou privés, sont les suivantes :

- Pour l'année 1965 :

1) Utilisation de la moitié d'un nouveau prêt "stand-by" du F.M.I. soit environ 7,4 million de dinars;

2) Pour les 8 millions de dinars qui restent négociation d'un prêt bancaire à moyen ou long terme à consentir à la Banque Centrale de Tunisie.

- Pour l'année 1966 :

1) Conclusion d'un nouvel accord de prêt non affecté (dont le montant devrait être fixé en tenant compte des délais de réalisation);

2) Conclusion d'un accord d'aide budgétaire telle que celle qui nous a été consentie cette année par l'Allemagne Fédérale ;

3) Conclusion d'un prêt budgétaire auprès d'un consortium bancaire avec la garantie d'un des gouvernements amis.

CHAPITRE V.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.

Le tableau 5.1 de l'annexe II récapitule pour l'ensemble des agents les moyens de financement qu'il faudra mettre en oeuvre pour réaliser les investissements prévus. Ces moyens de financement comprennent d'une part les ressources intérieures et extérieures qui seront probablement disponibles compte tenu des dispositions déjà prises et des accords en cours, d'autre part les ressources qu'il convient d'ores et déjà de rechercher. Ces dernières devront être soit d'origine intérieure soit d'origine extérieure et, dans ce dernier cas, elles seront soit liées à des projets soit non liées.

Pour les ressources extérieures liées aux projets, les tableaux 5.8 et 5.9 fournissent la liste des projets pour lesquels un financement extérieur devra être trouvé ainsi d'ailleurs que le montant de ce financement extérieur calculé comme devant être égal à 80 % du coût des équipements importés pour ce qui est des projets privés. Pour certains projets publics, nous avons admis en outre que le coût des importations pouvait être financé entièrement par l'extérieur, que ces importations soient directes ou indirectes. A l'heure actuelle cette procédure est admise et nous avons pu l'obtenir pour le financement des établissements scolaires du second degré et pour le financement du port de commerce de la Goulette, ainsi que pour le financement de certains projets agricoles par l'Allemagne Fédérale.

Le financement extérieur non lié à des projets a alors été calculé comme solde en admettant que les besoins pour le financement direct des projets soient couverts, et en évaluant les ressources intérieures supplémentaires qui pourraient éventuellement être trouvées. Bien entendu ce calcul a été fait en liaison avec le déficit prévu de la balance des paiements et des finances publiques.

Il ressort finalement de ces calculs que l'aide liée à des projets à trouver d'ici la fin de 1966 est la suivante (en millions de dinars) :

	1965	1966
Aide étrangère publique :		
Aide liée aux projets publics à trouver	-	6,3
Aide liée aux projets des entreprises à trouver	-	2,7
Aide étrangère privée :		
Crédits fournisseurs (1)	3,5	7,9
Total	3,5	16,9

(1) Voir page 62.-

Quant à l'aide non liée extérieure, elle devrait permettre de couvrir le déficit de la balance des paiements calculé en supposant que l'aide liée ait pu être mobilisée. Ce déficit s'élèverait à environ 10 millions de dinars en 1965 et à environ 14 millions de dinars en 1966 (compte non tenu du nouveau prêt "stand-by" du F.M.I.).

En ce qui concerne l'aide de 1965, il n'est pas prévu que sa contrepartie soit budgétisée car nous envisagerons de combler le déficit des finances publiques pour cette année par des moyens intérieurs uniquement. Pour 1966 par contre, cette aide non liée devrait pouvoir être utilisée par le Trésor donc le déficit prévu serait de 20 millions de dinars. Le solde, soit 6 millions de dinars, pourrait être couvert par des disponibilités supplémentaires intérieures.

Cela étant, les tableaux 5.1 à 5.7 de l'annexe II permettent d'analyser par agent les ressources de financement disponibles.

Pour l'Administration, ces ressources seront constituées en 1966 à concurrence de 43 % par des disponibilités intérieures (dont 35 % pourraient être mobilisées dans le cadre des mesures actuellement prévues) et 57 % de ressources extérieures (dont 24 % sont à trouver sous forme de prêts non liés). Un effort particulier sera donc demandé aux pays amis pour soutenir l'économie tunisienne au cours de l'année 1966, surtout si l'on considère que pour 1965 l'aide étrangère ne devrait représenter que 38 % du financement des investissements de l'Administration. Mais comme nous l'avons vu cet effort supplémentaire portera surtout sur l'aide liée, car en admettant même que les 14 millions de dinars d'aide non liée supplémentaire soient trouvés, cela ne porterait le total d'aide non liée qu'à environ 18 millions de dinars contre 15 millions prévus pour 1965.

Pour les entreprises, on constate au contraire que l'effort de financement intérieur sera plus grand en 1966 qu'en 1965 (54 % de l'ensemble du financement contre 48 % en 1965). L'aide étrangère à trouver pour le financement des projets nouveaux sera importante certes mais probablement assez facilement réalisable surtout pour la partie qui serait constituée sous forme de crédits fournisseurs.

A signaler également, en ce qui concerne les entreprises, l'effort envisagé pour diminuer les crédits fournisseurs qui présentent de plus en plus une charge importante pour notre balance des paiements. C'est ainsi qu'il n'est prévu à cet effet pour 1966 que 16,5 millions de dinars contre 19,6 pour 1965.

Pour les ménages enfin, la remarque essentielle qui se dégage des prévisions de financement proposées est le plafonnement des crédits à 2,5 millions de dinars aussi bien pour 1965 que pour 1966, soit à un montant inférieur à celui de 1964 (2,9 millions de dinars). Ce plafonne-

ment a été rendu nécessaire par l'application du plan de stabilisation.

*

* *

Il convient en dernier lieu, d'observer ici que le montant nouveau d'aide étrangère nécessaire calculé à partir de l'analyse des projets d'investissements, ainsi que de la balance des paiements et des finances publiques, concerne essentiellement les besoins <u>en utilisation effective</u>. Nous essaierons dans le chapitre suivant d'évaluer le volume des accords de prêts (essentiellement de prêts non affectés) qui nous permettront, compte tenu des délais connus de réalisation, d'atteindre ce résultat.

---

(1) Comme il a déjà été signalé, les crédits fournisseurs indiqués ici proviennent d'une ventilation quelque peu arbitraire. L'objectif est d'avoir 3,5 millions de dinars d'aide liée aux projets supplémentaire pour 1965 et 16,9 pour 1966. Mais si pour l'année en cours, il est difficile de prétendre pouvoir utiliser pour 3,5 millions de dinars d'aide sous forme de prêts à long terme liés aux projets, pour 1966 par contre il sera peut être possible de diminuer les 7,9 millions de dinars de crédits fournisseurs et d'augmenter d'autant l'aide publique.-

CHAPITRE VI.

L'AIDE EXTERIEURE REQUISE.

Pour la détermination de l'aide extérieure pour les années 1965 et 1966, nous nous placerons dans ce chapitre du point de vue des besoins de la balance des paiements et des finances publiques.

Nous ferons par ailleurs la distinction entre les prévisions d'utilisation d'aide pour les accords déjà conclus et l'aide nouvelle nécessaire.

Il apparaît d'après les tableaux 6.1 et 6.2 relatifs aux prévisions d'utilisation d'aide pour les accords déjà conclus, que nous escomptons pouvoir réaliser les chiffres suivants (en milliers de Dollars) :

	1965	1966
Aide liée aux projets	33.600	35.700
Aide non liée (à l'exclusion de la PL 480 et des dons)	25.057	9.168
Total	58.657	44.868

Par ailleurs, il est prévu également que les crédits fournisseurs (1) suivants soient demandés (en milliers de Dollars) :

	1965	1966
Crédits fournisseurs à trouver	6.650	15.000

La liste des projets pour lesquels ces crédits seront demandés est fournie dans l'annexe II, tableau 5.8.

En outre, il est envisagé de demander une aide à long terme supplémentaire liée à des projets pour 1966 d'un montant de 17.100 Dollars dont 5.130 pour les investissements des entreprises et 11.970 pour les investissements de l'Administration. La liste des projets pour lesquels cette aide sera demandée est fournie dans l'annexe II, tableau 5.8.

Mais en plus de cette aide nouvelle liée aux projets nous aurons encore besoin pour 1965 et 1966 d'aide non liée pour couvrir le déficit prévu de la balance des paiements.

Celui-ci sera de l'ordre de 17.060.000 Dollars en 1965 et de 29.260.000 Dollars pour 1966.

D'orès et déjà, il est envisagé de recourir à un deuxième droit de tirage auprès du F.M.I. d'un montant de 5.603.000 Dollars dont la moitié pourrait être utilisée en 1965, et l'autre moitié en 1966.

En tenant compte de cet accord, il resterait un solde à couvrir:

De 15.060.000 Dollars pour 1965

et de 26.460.000 Dollars pour 1966.

---

(1) A défaut de prêts à long terme.-

Pour l'année 1965, ce solde devrait être couvert par un prêt à la Banque Centrale sans que la contrepartie puisse être utilisée par le Trésor, car nous envisageons d'équilibrer les finances publiques par nos moyens propres. Par contre pour l'année 1966, la totalité de ce déficit devrait donner lieu à un prêt dont la contrepartie en monnaie locale servirait également à couvrir le déficit des opérations budgétaires. Celui-ci devra s'élever en effet à environ 20 millions de dinars pour 1966 dont au maximum 5 millions pourraient être couverts par des moyens financiers intérieurs.

Le pipe-line proposé pour la réalisation effective de ce montant d'aide est indiqué dans l'annexe II, tableau 6.3.

C O N C L U S I O N.

Nous sommes partis d'une analyse de l'évolution de la situation économique au cours de la période 1960-64 qui nous a permis de mettre en relief les efforts considérables réalisés en matière d'investissements mais également les tensions qui se sont manifestées sur les finances publiques et sur la balance des paiements en raison justement des besoins importants en ressources ie financement qui n'ont pu être couverts que par l'épuisement de nos réserves de changes pour les besoins en devises, et par le recours de plus en plus grand au système monétaire pour les besoins en monnaie locale, sans compter évidemment l'accroissement de l'épargne qui n'a pu être réalisé qu'au prix d'une austérité très stricte.

L'objet de la deuxième partie de ce rapport était surtout de trouver les moyens, à la lumière des enseignements qui ont pu être tirés de cette analyse, de prévenir ces tensions. Pour cela nous avons procédé à une enquête pour évaluer l'évolution attendue des différentes branches économiques pour 1965 et 1966. Nous avons ensuite procédé à une autre enquête pour déterminer les investissements dont la réalisation est prévue pour 1965 et 1966, dans le cadre du plan quadriennal, ainsi que les moyens de financement escomptés. Les résultats de ces deux enquêtes ont alors été rapprochés de l'évolution attendue de la balance des paiements, compte tenu notamment du rythme prévisible de réalisation de l'aide extérieure tel qu'il a pu être apprécié à partir des accords existants. Ils ont également été rapprochés de l'évolution attendue des recettes et des dépenses budgétaires. Il est apparu alors que le volume des investissements prévus par les différents départements devait être ajusté en fonction de nos possibilités de financement. Mais cet ajustement n'était pas facile à faire du fait du volume très important d'investissements en cours, ou d'investissements nouveaux dont les dépenses en devises sont financées par l'extérieur. Aussi s'est-il avéré nécessaire de maintenir un volume jugé incompressible d'investissements, mais dont la réalisation nécessitera des accords nouveaux de prêts liés ou non liés compte tenu des contraintes que constituent pour nous les besoins en dépenses courantes du budget et les besoins en recettes en devises.

C'est le montant de ces accords nouveaux que le présent rapport s'est efforcé d'évaluer. De leur réalisation dépendra donc le redressement de la situation financière du pays et la disparition des tensions qui ont conduit à la confection et à la mise en oeuvre d'un plan de stabilisation.